Social Economy and Sustainability Research Network
Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité
Bridging, Bonding, and Building / Renforcement des liens et des capacités

Document de travail no2008-01

Portrait des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit dans les provinces de l'Atlantique
Analyse préliminaire

Par

Luc Thériault
Université du Nouveau-Brunswick

Ron Skibbens
Services Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités

et

Leslie Brown
Université Mount Saint Vincent

Septembre 2008

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

À propos des auteurs

- Luc Thériault est professeur au Département de sociologie de l'Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick.
- Ron Skibbens est inspecteur des coopératives à la Direction des coopératives de Services Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités.
- Leslie Brown est professeure au Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Mount Saint Vincent, à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

À propos du Partenariat

Le Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité (SES/ÉSD) est le centre régional de l'Atlantique du Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale (CCRPÉS), soit l'un des six centres de recherche régionaux du Canada financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour la période de 2005 à 2010. Le Partenariat compte un vaste éventail de partenaires issus des milieux universitaire, communautaire et gouvernemental, qui représentent la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador (www.msvu.ca/socialeconomyatlantic/).
Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec nous à l'adresse suivante :

Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité
Maison de la recherche
Université Mount Saint Vincent
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3M 2J6
Tél. : 902-457-6748
Téléc. : 902-457-5547
Courriel : seproject@msvu.ca

À propos de la série de documents de travail

Le Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité publiera périodiquement des rapports de recherche faisant état des études réalisées dans la région de l'Atlantique. Ces rapports seront rédigés par des universitaires ainsi que par des spécialistes de l'économie sociale. Les membres du Partenariat espèrent que ces rapports contribueront à enrichir les connaissances théoriques et pratiques en économie sociale dans la région de l'Atlantique. Noreen Millar est coordonnatrice du Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité et rédactrice en chef de la série de documents de travail. Les documents de cette série ne sont pas formellement révisés par des pairs, mais sont issus de projets de recherche approuvés et administrés par le Partenariat.

À propos du CCRPÉS

Le Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale (CCRPÉS) est le fruit de la collaboration de six centres de recherche régionaux du Canada, de leurs partenaires communautaires et du centre national de facilitation de la recherche. Par la voie des centres de recherche régionaux et de leurs partenaires communautaires, le CCRPÉS fait appel à des spécialistes, à des chercheurs et à la société civile. Le CCRPÉS entreprend au besoin des recherches dans le but de comprendre et de faire valoir la contribution de l'économie sociale au développement de la société canadienne ainsi que d'en faire un sujet de recherche universitaire (www.socialeconomyhub.ca).

Comment se procurer des exemplaires des documents de travail

Les documents de travail se vendent à 12 $ chacun. Vous devez préciser le numéro du document, qui est inscrit au haut de la page couverture. Les chèques doivent être faits à l'ordre du Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité et postés à l'adresse susmentionnée.

Tous droits réservés © 2008 – Thériault

Toute partie de ce document peut être utilisée sans frais à des fins informatives et éducatives, mais ne peut être republiée dans tout format qui pourrait nécessiter le versement de droits ou redevances sans la permission expresse des détenteurs des droits d'auteur.

SOMMAIRE

En 2006, les membres du *Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité* ont décidé de préparer et de mener un sondage auprès des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit dans les quatre provinces de la région de l'Atlantique. Ils étaient d'avis qu'il n'y avait pas suffisamment de données pertinentes et à jour sur le secteur des coopératives dans la région et qu'un tel projet contribuerait de manière considérable et pertinente à la « cartographie » ou au « profilage » de l'économie sociale.

Ce projet a été réalisé sous la direction de M. Luc Thériault, Ph.D., de l'Université du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec d'autres membres du partenariat de recherche et avec l'assistance technique de consultants en matière de sondages rattachés à l'Université York, à Toronto. Le sondage a été mené entre avril et octobre 2007 et a permis de recueillir 296 réponses valables auprès des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit de la région. Le présent rapport de recherche préliminaire donne un premier aperçu des renseignements obtenus, par une analyse globale et une répartition des données selon la langue, la province et le type de coopérative. Bien entendu, d'autres analyses sont possibles, et pourraient faire l'objet de publications futures.

Au total, 80 p. 100 des représentants des organisations ont répondu au questionnaire anglais et 20 p. 100 ont répondu au questionnaire français. On peut classer les répondants en trois grandes catégories, à savoir les coopératives financières (caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires), qui représentent environ 21 p. 100 des répondants, les coopératives d'habitation (environ 13 p. 100) et les « autres types de coopératives » (66 p. 100).

En moyenne, les coopératives qui ont participé au sondage existent depuis près de 33 ans. Généralement, les coopératives sont membres d'une ou de plusieurs fédérations ou associations. Le Nova Scotia Co-op Council et Coop Atlantique comptent notamment parmi les grandes organisations-cadres du secteur dans la région. Ensemble, les coopératives des provinces de l'Atlantique comptent plus d'un demi-million de « membres »; on doit cependant prendre en considération le fait que certaines personnes sont comptabilisées plus d'une fois parce qu'elles sont membres de plusieurs coopératives. Les coopératives financières ont généralement le plus grand nombre de membres.

Les coopératives de la région de l'Atlantique tiennent habituellement une assemblée générale annuelle ainsi qu'au moins une autre assemblée au cours de l'année. Les conseils d'administration qui chapeautent ces organisations sont généralement formés de sept ou de neuf membres, qui se réunissent habituellement dix fois par année (valeur modale). Les membres des conseils d'administration de certaines coopératives (24 p. 100) reçoivent une forme ou une autre de rémunération pour leur participation. De plus, environ 55 p. 100 des coopératives qui ont participé au sondage ont recours à des bénévoles (autres que les membres du conseil).

Le portrait financier des coopératives des provinces atlantiques étant très diversifié, il est difficile d'en faire un résumé. En se fondant sur les valeurs médianes, nous constatons qu'une coopérative « type » de la région touche des revenus d'environ 437 000 $ et engage des dépenses de l'ordre d'environ 343 000 $. Ces chiffres ne constituent toutefois que des données agrégées; l'écart des revenus et des dépenses entre les différentes coopératives est stupéfiant.

Le nombre d'employés rémunérés (soit les employés qui reçoivent un feuillet T4 aux fins de l'impôt sur le revenu) varie également de manière considérable d'une coopérative à l'autre. En effet, la valeur modale est de 0, la valeur médiane de 3 et la moyenne de 23,6! Fait encore plus intéressant, les coopératives ayant participé au sondage emploient au total plus de 6 800 employés (à temps partiel et à temps plein). Il s'agit là d'un nombre important d'emplois dans la région.

Grosso modo, entre 40 p. 100 et 60 p. 100 des coopératives font des contributions volontaires dans leur communauté (la proportion varie selon le type de contribution). Les collaborations avec d'autres coopératives (c.-à-d. au sein du secteur coopératif) ne sont peut-être pas aussi importantes que prévu (22 p. 100 des coopératives ont indiqué collaborer « beaucoup » et 26 p. 100 ont déclaré ne pas collaborer du tout). Les obstacles à pareille collaboration demeurent indéterminés. Pour ce qui est des capacités internes des organisations (par exemple les capacités en matière de planification, de gestion et de TI), ce sont les coopératives financières qui arrivent en tête de liste.

Le sondage révèle que les principes coopératifs reconnus internationalement sont assez bien connus au sein du secteur (deux tiers des coopératives affirment bien ou très bien les connaître). C'est toutefois à l'égard de la sensibilisation du public (par opposition à celle des membres) que les organisations ayant participé au sondage n'appliquent pas pleinement ces principes.

Enfin, dans le cadre de leurs pratiques actuelles en matière de reddition de comptes, les organisations abordent relativement fréquemment la question des impacts sociaux de leurs activités (39 p. 100) et assez rarement celle des impacts environnementaux (18 p. 100).

Les auteurs concluent en mettant l'accent sur le fait qu'il est important que les gouvernements s'intéressent davantage aux activités des coopératives et qu'ils adoptent des politiques et des règlements qui soient adaptés et utiles au secteur coopératif de la région.

REMERCIEMENTS

Le sondage a été rendu possible grâce à la contribution de nombre d'organisations et de particuliers. Nous aimerions tout d'abord remercier nos commanditaires pour le soutien, financier ou autre, qu'ils nous ont accordé dans le cadre de ce projet. Au nombre de ces commanditaires figurent le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (principal commanditaire du Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité), la province du Nouveau-Brunswick, la province de la Nouvelle-Écosse, la province de Terre-Neuve-et-Labrador, la province de l'Île-du-Prince-Édouard, le Conseil acadien de la coopération, le Secrétariat aux coopératives, l'Université Mount Saint Vincent, l'Université du Nouveau-Brunswick ainsi que Services Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités (Direction des coopératives). En deuxième lieu, nous voudrions remercier David Daughton (Î.-P.-É.) et Raymond Gionet (N.-B.) pour les précieux conseils qu'ils nous ont donnés lors de la préparation du questionnaire, nos assistants de recherche Robert Kempster (N.-É.) et Erin Hancock (N.-B.) pour leur travail minutieux, ainsi que nos consultants professionnels établis à Toronto, Liza Mercier et David Northrup, de l'Institute for Social Research de l'Université York, pour leurs précieux conseils d'experts. Lei Jiang nous a également fourni de l'aide technique pour la création des cartes géographiques. Enfin, et surtout, nous sommes très reconnaissants envers les coopérateurs de toutes les provinces atlantiques qui ont pris le temps de répondre au questionnaire au nom de leur coopérative, caisse d'épargne et de crédit ou caisse populaire.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE 4

REMERCIEMENTS 6

TABLE DES MATIÈRES 7

LISTE DES TABLEAUX 8

INTRODUCTION 9

Collecte des données et méthodologie 10
Profil des organisations sondées 14
Appartenance des coopératives à des fédérations et à des associations 18
Effectif des coopératives 19
Conseil d'administration et autres volontaires 22
Revenus et dépenses : un bref portrait financier 26
Employés rémunérés 27
Contribution à la collectivité et capacité organisationnelle 28
Respect des principes coopératifs reconnus mondialement 31

CONCLUSION 33

BIBLIOGRAPHIE 34

ANNEXE : CARTES GÉOGRAPHIQUES 35

Commentaires sur le document de travail 49
Objectifs de recherche du Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité 50
Thèmes et questions de recherche du Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité 50
Directrice 52
Co-directeurs 52
Sous-centres du Partenariat atlantique sur l'économie sociale 52
Coordonnatrice 52

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Taux de réponse par type d'organisation 13
Tableau 2 Taux de réponse par province 13
Tableau 3 Taux de réponse selon la langue du sondage 13
Tableau 4 Langue du questionnaire par type de coopérative 15
Tableau 5 Langue du questionnaire par province 15
Tableau 6 Type de coopérative par province 16
Tableau 7 Nombre moyen d'années en activité par type de coopérative 16
Tableau 8 Principal domaine d'activité 17
Tableau 9 Principal domaine d'activité par province 18
Tableau 10 Principal domaine d'activité par langue 18
Tableau 11 Appartenance des coopératives à des fédérations et à des associations 19
Tableau 12 Effectif des coopératives par province 19
Tableau 13 Nombre moyen de membres par type de coopérative 20
Tableau 14 Nombre moyen de membres par province 20
Tableau 15 Nombre moyen de membres par langue 20
Tableau 16 Nombre moyen d'assemblées tenues l'an dernier 22
Tableau 17 Nombre moyen de réunions des conseils d'administration tenues l'an dernier 23
Tableau 18 Nombre moyen des réunions des conseils d'administration tenues l'an dernier par province 23
Tableau 19 Nombre moyen des réunions des conseils d'administration tenues l'an dernier par langue 23
Tableau 20 Taille moyenne des conseils d'administration par langue 23
Tableau 21 Compensation accordée aux membres des conseils d'administration par type de coopérative 24
Tableau 22 Recours à des bénévoles par type de coopérative 25
Tableau 23 Revenus et dépenses médians 27
Tableau 24 Nombre d'employés dans les coopératives, par province 28
Tableau 25 Soutien communautaire selon le type de coopérative 29
Tableau 26 Soutien communautaire selon la province 29
Tableau 27 Collaboration entre les coopératives selon la langue 30
Tableau 28 Collaboration entre les coopératives selon le type de coopérative 31
Tableau 29 Collaboration entre les coopératives selon la province 31

INTRODUCTION

En 2005, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) a subventionné des équipes de recherche communautaires et universitaires des quatre coins du Canada afin qu'elles étudient la contribution de l'économie sociale au développement économique et social global du Canada. Le Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité, établi dans les provinces de l'Atlantique, est l'une des équipes régionales financées par le Programme de subventions liées à l'économie sociale du CRSH. Cette équipe est dirigée par Leslie Brown de l'Université Mount Saint Vincent, en collaboration avec trois codirecteurs, à savoir Seth Asimakos de Saint John (N.-B.), Penelope Rowe de St. John's (T.-N.-L.) et Luc Thériault de Fredericton (N.-B.). À l'heure actuelle, le partenariat chapeaute plusieurs projets de recherche sur l'économie sociale dans les quatre provinces de l'Atlantique ou participe à de tels projets dans le cadre de son vaste programme de recherche. Le sondage présenté dans le présent rapport est l'un de ces projets intéressants.

L'économie sociale de la région de l'Atlantique fait intervenir plusieurs acteurs, dont diverses associations et divers organismes sans but lucratif possédant ou non le statut d'organisme de bienfaisance, certaines sociétés mutuelles (p. ex. des compagnies d'assurance) ainsi que bon nombre de coopératives. Nous avons décidé d'axer notre sondage sur le volet coopératif de l'économie sociale d'abord et avant tout parce que, avant la création du Partenariat, Statistique Canada avait entrepris un important sondage intitulé *Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif* (ENOB) en collaboration avec un consortium d'organismes intéressés dirigé par Imagine Canada (Berdhal et coll., 2003). L'ENOB a fourni d'importants renseignements de base sur les organismes sans but lucratif et bénévoles, tant à l'échelle canadienne qu'à l'échelle des provinces atlantiques (Rowe, 2006). Comme le volet coopératif de l'économie sociale n'avait toutefois pas été abordé par l'ENOB, les membres du Partenariat ont cru que la collecte de nouveaux renseignements de base sur les coopératives, venant à la fois augmenter et compléter le corpus de données de l'ENOB sur les organismes des provinces de l'Atlantique, permettrait d'enrichir notre bagage de connaissances sur l'économie sociale de la région dans son ensemble.

De ce fait, ce rapport, qui s'inscrit dans un programme de recherche visant à mieux décrire la nature et la portée de l'économie sociale de la région de l'Atlantique, présente les points saillants d'un important sondage réalisé au sein du secteur coopératif de la région à l'étude. Cette recherche jette un peu de lumière sur un volet de l'économie sociale de la région. Nous espérons que d'autres contributions viendront éclaircir d'autres aspects ou pratiques pouvant également s'inscrire dans le contexte de l'économie sociale.

Avant d'entreprendre ce projet, nous avions évidemment constaté que le secteur coopératif joue un rôle important dans notre région. Nous ne connaissions cependant pas en profondeur les caractéristiques de ce secteur dans les provinces de l'Atlantique. Nous disposions de quelques données sur le nombre d'organisations et leur champ d'intérêt, mais elles n'étaient pas très précises, comme nous avons pu le constater auprès des différentes provinces et du Secrétariat aux coopératives. Nous avons ainsi sondé les coopératives aux fins suivantes :

- mettre sur pied des listes complètes et précises de toutes les coopératives et caisses d'épargne et de crédit établies dans les quatre provinces atlantiques et dresser une carte de leur distribution géographique;

- classer par catégories les différents types d'activités des coopératives;

- documenter leur contribution au développement économique et social à l'échelle régionale;

- indiquer leurs sources de financement et leur rôle de soutien à la communauté et aux autres coopératives de la région;

- comparer par la suite le profil du secteur coopératif à celui des organismes sans but lucratif et bénévoles des provinces de l'Atlantique;

- comparer par la suite la région de l'Atlantique à d'autres régions du Canada visées par des recherches descriptives semblables;

- contribuer à la recherche sur le secteur coopératif effectuée par les représentants gouvernementaux, les chercheurs et étudiants universitaires ainsi que les coopérateurs eux-mêmes;

- orienter la politique publique sur le développement économique et communautaire de la région.

Le présent rapport permettra en grande partie de rendre les résultats du sondage accessibles aux divers acteurs. Ce projet nous a permis de brosser un portrait plus précis d'un volet essentiel de l'économie sociale régionale qui devrait être mieux compris.

Collecte des données et méthodologie

L'Institute for Social Research (ISR) a fait parvenir un sondage par la poste aux coopératives et aux caisses d'épargne et de crédit des quatre provinces de l'Atlantique. Le sondage a été réalisé pour le compte du Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité, qui est un groupe de chercheurs issus d'universités, de gouvernements et d'organismes communautaires des quatre coins de la région de l'Atlantique. Ce partenariat est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. M^{me} Leslie Brown, Ph.D., (Université Mount Saint Vincent) et M. Ron Skibbens (Services Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités), étaient les principaux chercheurs responsables de ce projet dirigé par M. Luc Thériault (Université du Nouveau-Brunswick).

Le sondage visait divers objectifs, à savoir : établir un profil plus précis du secteur, documenter les contributions des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit à l'économie régionale, orienter la politique publique sur le développement économique et communautaire de la région et fournir un point de référence pour la comparaison future du secteur coopératif avec le secteur des organismes sans but lucratif et bénévoles à l'échelle régionale et peut-être même nationale. Nous pouvons dire que, grâce au présent rapport, ces objectifs sont désormais atteints.

Échantillon

La liste des coopératives et caisses d'épargne et de crédit visées dans le sondage a été établie par les chercheurs principaux avec la collaboration des assistants de recherche. Chaque organisation a reçu un sondage dans l'une des deux langues officielles selon sa raison sociale et son emplacement géographique. Le « type » d'organisation a également été établi selon le code figurant dans la liste postale ou le nom de l'organisation. Pendant plusieurs mois, l'équipe de recherche a minutieusement constitué un fichier maître comprenant 723 organisations (472 coopératives, 141 coopératives d'habitation et 110 caisses populaires ou caisses d'épargne et de crédit), soit toutes les coopératives connues qu'elle a pu recenser dans les provinces atlantiques[1]. En ce qui concerne les envois postaux, un numéro d'identification a été attribué à chaque organisation afin de désigner précisément chaque répondant et de faciliter le suivi des envois. Dans la plupart des cas, le nom d'une personne-ressource au sein de l'organisation nous avait été fourni; tous les envois étaient adressés au « conseil d'administration, a/s de [nom de la personne-ressource] ». Lorsque nous ne disposions pas du nom d'une personne-ressource, nous avons adressé les envois au « conseil d'administration ».

Élaboration du questionnaire

Afin de procéder à une évaluation préliminaire du questionnaire, nous avons tenu deux séances de consultation à Halifax en mars 2007. Onze représentants de coopératives ont participé à la première séance, et douze représentants de coopératives et de caisses d'épargne et de crédit ont pris part à la deuxième. Ces séances de consultation devaient nous permettre de déterminer si, d'après les participants, les représentants des organisations seraient en mesure de répondre aux questions du sondage et s'ils seraient prêts à le faire, de voir si l'ensemble des participants comprenait les questions de la même façon et de s'assurer qu'aucune question importante n'avait été omise. Des changements ont été apportés au questionnaire et à la lettre de présentation par suite des discussions avec les groupes de consultation. Les documents en question ont ensuite été traduits par des traducteurs professionnels engagés à contrat par le Secrétariat aux coopératives, qui relève d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Collecte des données

Toutes les coopératives et caisses d'épargne et de crédit de l'échantillon ont reçu au moins trois envois par la poste à compter d'avril 2007. Le premier envoi consistait en une lettre de présentation qui décrivait l'étude et incitait la personne-ressource (le cas échéant) ou un membre qualifié du conseil d'administration à y participer. Le deuxième envoi postal comportait un dossier complet, soit une lettre de présentation, le questionnaire, un feuillet d'information et une enveloppe de retour préaffranchie. Le tout a été envoyé une semaine après le premier envoi. Enfin, une carte de rappel/remerciements a été envoyée une semaine plus tard à toutes les coopératives et les caisses d'épargne et de crédit. Les organisations n'ayant pas

[1] Nous avons commencé à élaborer notre liste en utilisant des listes fournies par les inspecteurs des coopératives des quatre provinces atlantiques. Pendant plusieurs mois, un assistant à la recherche a fait quantité d'appels téléphoniques pour corriger, mettre à jour et compléter cette liste afin qu'elle soit aussi exhaustive et exacte que possible. Au moment de poster le questionnaire du sondage, nous possédions sans l'ombre d'un doute la liste la plus complète des coopératives établies dans les provinces atlantiques. En fait, le Secrétariat aux coopératives du gouvernement fédéral nous a même demandé une copie de la liste, reconnaissant qu'elle était plus exacte que la sienne.

rempli le questionnaire la première fois ont reçu, environ six semaines après l'envoi du premier dossier, un deuxième dossier identique au premier, à l'exception de la lettre de présentation. À la mi-août, nous avons téléphoné aux organisations qui n'avaient toujours pas répondu au questionnaire afin de les encourager à le faire. Nous avons également fait parvenir des questionnaires de remplacement (ou des questionnaires dans l'autre langue officielle) aux organisations qui en ont fait la demande.

Toutes les lettres ont été imprimées sur du papier à lettre portant l'en-tête de l'Université du Nouveau-Brunswick et expédiées dans des enveloppes assorties. Tout le courrier non livrable a été acheminé à M. Luc Thériault à l'Université du Nouveau-Brunswick. Lorsque nous avons trouvé les nouvelles adresses des organisations en question, nous avons réexpédié les dossiers. La collecte des données a pris fin le 10 octobre 2007.

Traitement des données

Les questionnaires retournés à l'ISR ont été consignés dans une base de données au moyen du code ou du numéro d'identification attribué et classés dans l'une des catégories suivantes : questionnaire rempli, refus, non livrable ou non admissible (dans le cas d'une organisation ayant cessé ses activités). Les données tirées des questionnaires remplis ont été répertoriées, et l'ensemble des données finales a été acheminé aux chercheurs principaux sous forme de fichier SPSS comportant initialement 128 variables et 296 cas.

Nous avons vérifié le fichier afin d'y déceler les éléments en double (une organisation ayant rempli plus d'un questionnaire). Lors du nettoyage des données, nous avons procédé entre autres à des vérifications des éléments relatifs aux recettes, aux dépenses et aux bilans. De plus, nous avons vérifié la présence de valeurs extrêmes (valeurs extrêmement élevées ou faibles) et de valeurs manquantes et apporté les ajustements nécessaires au besoin. Pour certaines questions, les réponses « ne sait pas » ont été converties en « valeurs manquantes ». Les variables « PROVINCE », « CODE POSTAL » et « TYPE » tirées du fichier type ont été ajoutées au fichier de données. Les fichiers texte pour l'ensemble des questions ouvertes ont été créés en format Excel.

Taux de réponse

Il est très important d'établir le taux de réponse pour évaluer la crédibilité d'un sondage; il existe toutefois de nombreuses façons de calculer ce taux. Dans le cadre de ce projet, nous avons utilisé la méthode qui consiste à diviser le nombre de questionnaires remplis par le nombre d'organisations connues admissibles et à multiplier le résultat par cent. En divisant le nombre de questionnaires remplis (296) par le nombre de coopératives admissibles (686), nous avons obtenu un taux de réponse final de 43 p. 100. Les tableaux 1, 2 et 3 présentent les taux de réponse selon le type d'organisation, la province et la langue[2].

[2] Pour parvenir au total de 686 organisations, nous avons additionné les catégories suivantes (des tableaux 1, 2 et 3) : « pas de réponse » (376) + « questionnaire rempli » (296) + « refus » (14). Les catégories « non livrable » (17) et « non admissible » (20) ne sont pas prises en compte.

Tableau 1
Taux de réponse par type d'organisation

Type	Total	Pas de réponse	Questionnaire rempli	Refus	Non livrable	Non admissible	Taux de réponse
Coopératives	472	234	195	11	12	20	44,3 %
Coopératives d'habitation	141	95	40	2	4	0	29,2 %
Caisses d'épargne et de crédit	110	47	61	1	1	0	56,0 %
TOTAL	**723**	**376**	**296**	**14**	**17**	**20**	**43,1 %**

Tableau 2
Taux de réponse par province

Province	Total	Pas de réponse	Questionnaire rempli	Refus	Non livrable	Non admissible	Taux de réponse
N.-B.	207	86	104	2	8	7	54,2 %
T.-N.-L.	80	50	23	1	6	0	31,1 %
N.-É.	339	187	132	8	2	10	40,4 %
Î.-P.-É.	97	53	37	3	1	3	39,8 %
TOTAL	**723**	**376**	**296**	**14**	**17**	**20**	**43,1 %**

Tableau 3
Taux de réponse selon la langue du sondage

Langue	Total	Pas de réponse	Questionnaire rempli	Refus	Non livrable	Non admissible	Taux de réponse
Anglais	597	319	237	14	11	16	41,6 %
Français	126	57	59	0	6	4	50,9 %
TOTAL	**723**	**376**	**296**	**14**	**17**	**20**	**43,1 %**

Le taux de réponse final de 43 p. 100 peut être qualifié de respectable pour cette étude. À titre de comparaison, le taux de réponse moyen calculé dans le cadre de l'étude de Paxson, Dillman et Tarnai (1995), qui passait en revue 180 enquêtes réalisées par les milieux universitaire et commercial et menées auprès de gens d'affaires au début des années 1990, était de 21 p. 100.

Plan d'analyse

Dans cette analyse préliminaire, nous recourons à la fois à une méthode d'analyse descriptive à une variable (c'est-à-dire une description et une analyse de distributions statistiques simples) et à un petit nombre de méthodes d'analyse à deux variables pour étudier la corrélation entre les variables (deux à la fois), à savoir les tableaux de contingence (tableaux croisés) et la comparaison des moyennes (ou la comparaison des médianes dans le cas de certaines distributions[3]).

Dans les tableaux croisés, on utilise le test du khi-carré ainsi que des mesures de symétrie comme le phi et le V de Cramer. Dans le cadre du présent rapport, nous avons privilégié le V de Cramer. Le V de Cramer est une mesure statistique basée sur le khi-carré qui peut servir à mesurer le degré de corrélation ou de dépendance entre des variables nominales dans des tableaux de contingence de toutes tailles. Sa valeur varie entre 0 et 1, où 0 indique l'absence de corrélation et 1 indique une corrélation parfaite.

Dans la comparaison des moyennes, nous utilisons l'analyse de variance à un critère de classification pour évaluer les différences entre deux ou plusieurs groupes et nous présentons la valeur F. Lorsqu'il y a plus de deux groupes (p. ex. quatre provinces), il est préférable d'avoir recours à l'analyse de variance qu'au test *t*.

Les trois principales variables utilisées dans les tableaux croisés ainsi que dans les comparaisons de moyennes sont les suivantes : « LANGUE » (français ou anglais), « TYPE » (caisses d'épargne et de crédit/caisses populaires, coopératives d'habitation et autres coopératives) et « PROVINCE » (N.-B., N.-É., Î.-P.-É., T.-N.-L.). Cela signifie que les réponses au questionnaire sont systématiquement analysées après avoir été réparties en fonction de chacune de ces trois variables. Dans le cadre d'analyses futures, il sera possible d'effectuer des comparaisons à l'aide d'autres variables.

Profil des organisations sondées

Des 296 organisations qui ont répondu au sondage, 21 p. 100 (61) sont des coopératives financières (caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires), 13 p. 100 (40) sont des coopératives d'habitation et les 66 p. 100 (195) restantes, d'autres types de coopératives. En tout, 20 p. 100 (59) des organisations sondées ont rempli le questionnaire en français, et 80 p. 100 (237) le questionnaire en anglais (tableau 4).

La langue utilisée pour répondre au sondage est significativement associée au type d'organisation étant donné que les caisses populaires font partie des coopératives financières. Ce qui explique que même si 36 p. 100 des coopératives financières ont rempli un questionnaire français, seulement 5 p. 100 des coopératives d'habitation ont utilisé cette même version (tableau 4).

[3] Dans les quelques cas où nous avons comparé les médianes, nous avons utilisé le test non paramétrique de Kruskal-Wallis.

Tableau 4
Langue du questionnaire par type de coopérative (n = 296)

		TYPE			
		Coopératives	Coopératives d'habitation	caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires	Total
Langue du questionnaire	Anglais	82,1 %	95,0 %	63,9 %	80,1 %
	Français	17,9 %	5,0 %	36,1 %	19,9 %
Total		100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Valeurs manquantes : 0; khi-carré = 16,018; d.l. = 2; p < 0,00; V de Cramer = 0,233.

Les organisations sondées sont réparties dans les quatre provinces de l'Atlantique, à savoir 45 p. 100 (132) en Nouvelle-Écosse, 35 p. 100 (104) au Nouveau-Brunswick, 12 p. 100 (37) à l'Île-du-Prince-Édouard et seulement 8 p. 100 (23) à Terre-Neuve-et-Labrador, qui a accusé le taux de participation le plus faible. Comme on pouvait s'y attendre, c'est le Nouveau-Brunswick (la seule province bilingue du Canada) qui a enregistré la plus forte proportion de coopératives qui ont répondu en français (49 p. 100); dans les autres provinces, la proportion de répondants francophones chute sous les 6 p. 100 (tableau 5)[4]. Les coopératives financières sont fortement représentées dans les organisations répondantes du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador (un peu plus de 30 p. 100), alors que les coopératives d'habitation de la Nouvelle-Écosse sont proportionnellement plus nombreuses à avoir répondu (19 p. 100) que dans toute autre province (tableau 6)[5].

Tableau 5
Langue du questionnaire par province (n = 296)

		PROVINCE				Total
		Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Île-du Prince-Édouard	
Langue du questionnaire	Anglais	51,0 %	100,0 %	94,7 %	97,3 %	80,1 %
	Français	49,0 %	0,0 %	5,3 %	2,7 %	19,9 %
Total		100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Valeurs manquantes : 0; khi-carré = 85,51; d.l. = 3; p < 0,01; V de Cramer = 0,53.

[4] On constate une corrélation forte et significative entre la langue utilisée pour remplir le questionnaire et la province où se situe la coopérative, (V de Cramer = 0,537, p < 0,001).

[5] Le rapport entre le type de coopérative et la province où elle se situe est faible (phi = 0,261 et le V de Cramer = 0,185), mais il est tout de même significatif au niveau de 0,01.

Tableau 6
Type de coopérative par province (n = 296)

		PROVINCE				Total
		Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Île-du Prince-Édouard	
Type	Coopératives	60,6 %	56,5 %	69,7 %	73,0 %	65,9 %
	Coopératives d'habitation	7,7 %	13,0 %	18,9 %	10,8 %	13,5 %
	Caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires	31,7 %	30,4 %	11,4 %	16,2 %	20,6 %
Total		100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Valeurs manquantes : 0; khi-carré = 20,15; d.l.= 6; $p < 0,01$; V de Cramer = 0,18.

Les organisations sondées sont en activité depuis en moyenne 32 ans et les deux plus anciennes coopératives (fondées en 1919) existent depuis 88 ans. Cependant, 44 p. 100 des coopératives sont en activité depuis 22 ans ou moins. L'âge des coopératives (nombre d'années en activité) est associé de façon très significative à leur type, les coopératives financières étant, en général, beaucoup plus anciennes (58 ans) que les autres types de coopératives (à peu près 26 ans, tableau 7).

Tableau 7
Nombre moyen d'années en activité par type de coopérative (n = 281)

Type	Moyenne	n	Écart type
Coopératives	26,1902	184	21.70170
Coopératives d'habitation	25,8158	38	15.97947
Caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires	58,3559	59	18.80184
Total	32,8932	281	24,24288

Valeurs manquantes : 15; $F = 57,956$, d.l. = 2; $p < 0,001$.

Les coopératives du Canada atlantique ont un vaste champ d'activité, c'est pourquoi il est difficile d'établir un système de classement ou une typologie pour catégoriser l'activité principale que déclare une organisation. Au Québec, on emploie au moins deux classifications, une qui comprend 16 catégories et l'autre, 40 (Bouchard et coll., 2006). Le Secrétariat aux coopératives du Canada a défini 13 grands groupes d'activités, chacun pouvant comprendre un ou plusieurs « domaines d'activité ». Nous croyons que ces typologies renferment trop de catégories et, à des fins descriptives générales, nous optons pour un système de classification plus succinct et dérivé des travaux de Marie J. Bouchard et de son équipe à la Chaire de recherche en économie sociale de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ce système concis n'utilise que les sept grandes catégories présentées dans le tableau 8.

Tableau 8
Principal domaine d'activité (n = 296)

Principal domaine d'activité (catégories 1 à 7)	n	%
1. Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	66	22,3
2. Commerce, finance et assurance (caisses d'épargne et de crédit)	116	39,2
3. Habitation et location	48	16,2
4. Loisir, tourisme, hôtellerie et restauration	18	6,1
5. Santé et services sociaux	23	7,8
6. Arts, culture et communication	23	7,8
7. Autre	2	0,6
Total	**296**	**100,0 %**

Valeurs manquantes : 0.

Bien que ce système de classification semble simple, nous avons dû vérifier beaucoup de réponses et redistribuer nombre d'entre elles qui étaient classées « autre » afin d'assurer la validité du classement. Au bout du compte, certaines décisions revêtent un caractère arbitraire. Par exemple, nous avons classé les coopératives agricoles dans la 1re catégorie (ressources naturelles), mais les détaillants de matériels agricoles dans la 2e catégorie (commerce). Certaines de ces décisions sont subjectives et, par conséquent, discutables. Quoi qu'il en soit, cette distribution est intéressante puisqu'elle permet de dresser un portrait à jour des domaines d'activité des coopératives.

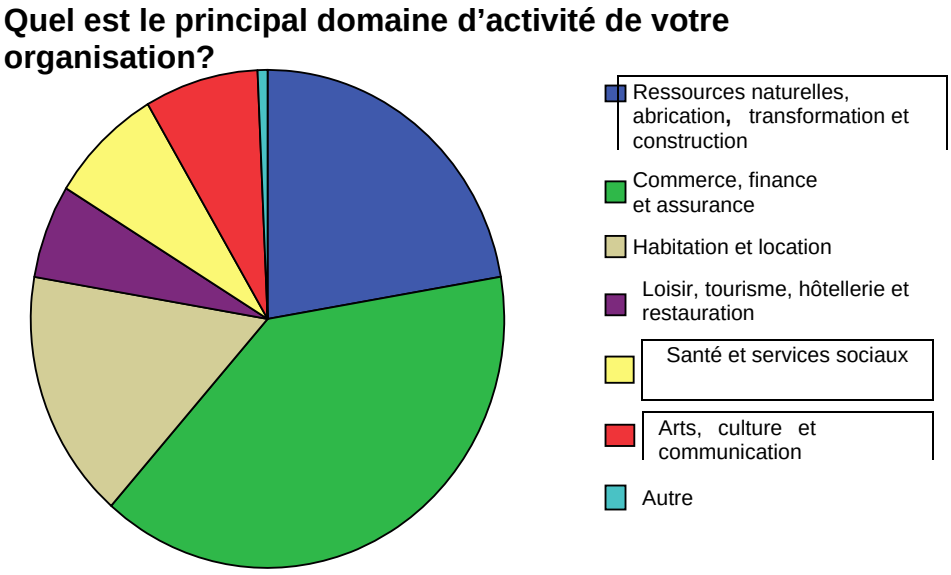

Les résultats diffèrent selon les provinces (tableau 9). En effet, l'Î.-P.-É. compte proportionnellement plus de coopératives (16,2 p. 100) des domaines « santé et services sociaux » et « arts, culture et communication » que les autres provinces. Quant à Terre-Neuve-et-Labrador, elle a proportionnellement moins de coopératives dans la 1re catégorie (8,7 p. 100) que l'ensemble des provinces atlantiques (22,3 p. 100).

Tableau 9
Principal domaine d'activité par province (n = 296)

Principal domaine d'activité (catégories 1 à 7)	N.-B.	T.-N.-L.	N.-É.	Î.-P.-É.
1. Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	19,9 %	8,7 %	28,8 %	16,2 %
2. Commerce, finance et assurance (caisses d'épargne et de crédit)	49,0 %	56,5 %	30,3 %	32,2 %
3. Habitation et location	10,6 %	13,0 %	22,7 %	16,2 %
4. Loisir, tourisme, hôtellerie et restauration	6,7 %	4,3 %	6,1 %	6,1 %
5. Santé et services sociaux	7,7 %	13,0 %	4,5 %	16,2 %
6. Arts, culture et communication	6,7 %	4,3 %	6,8 %	16,2 %
7. Autre	0,0 %	0,0 %	0,8 %	2,7 %
Total	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**

Valeurs manquantes : 0.

Comme le tableau 10 l'indique, les coopératives qui ont rempli le questionnaire en français sont proportionnellement plus nombreuses dans la 2e catégorie (commerce, 59,3 p. 100) et moins nombreuses dans la 1re (ressources naturelles, 3,4 p. 100) ainsi que dans la 3e (habitation et location, 5,1 p. 100) que les coopératives qui ont répondu en anglais.

Tableau 10
Principal domaine d'activité par langue (n = 296)

Principal domaine d'activité (catégories 1 à 7)	Anglais	Français
1. Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	27,0 %	3,4 %
2. Commerce, finance et assurance (caisses d'épargne et de crédit)	34,2 %	59,3 %
3. Habitation et location	19,0 %	5,1 %
4. Loisir, tourisme, hôtellerie et restauration	5,1 %	10,2 %
5. Santé et services sociaux	6,8 %	11,8 %
6. Arts, culture and communication	7,2 %	10,2 %
7. Autre	0,7 %	0,0 %
Total	**100,0 %**	**100,0 %**

Valeurs manquantes : 0.

Les organisations qui ont répondu au sondage sont, en général, autonomes puisqu'uniquement 10 p. 100 d'entre elles se déclarent comme des sous-divisions d'une organisation mère. Plus du tiers (37 p. 100) des organisations sondées sont enregistrées légalement comme des organismes à but non lucratif ou de bienfaisance, et seulement 17 p. 100 s'identifient comme une coopérative de travailleurs. Une forte majorité des organisations (70 p. 100) se déclarent des membres-organismes d'une autre coopérative, comme une caisse d'épargne et de crédit ou une caisse populaire.

Appartenance des coopératives à des fédérations et à des associations

Plusieurs coopératives du Canada atlantique sont membres d'une ou de plusieurs fédérations et d'associations-cadres. De fait, les 245 coopératives qui ont fourni de l'information à ce sujet représentent collectivement 428 adhésions à des fédérations et associations. Autrement dit, chaque coopérative des provinces atlantiques est membre de 1,75 fédération ou association. Les résultats de ce sondage révèlent que six fédérations et associations se partagent l'essentiel (60 p. 100) de tous les membres. Elles sont présentées dans le tableau 11 selon le nombre de leurs membres. Le Nova Scotia Co-op Council et Coop Atlantique représentent plus de 30 p. 100 de tous les membres des fédérations et associations répertoriées dans cette étude.

Tableau 11
Appartenance des coopératives à des fédérations et à des associations (n = 245)

Principales fédérations et associations de coopératives	N[bre] de membres	Pourcentage de tous les membres
• Nova Scotia Co-op Council	78	18,2 %
• Coop Atlantique	53	12,4 %
• Fédération de l'habitation coopérative du Canada	36	8,4 %
• Canadian Co-operative Association	31	7,2 %
• Credit Union Central of Nova Scotia	31	7,2 %
• Caisses populaires acadiennes	28	6,5 %
• Autres fédérations et associations	171	40,1 %
Total	**428**	**100,0 %**

Valeurs manquantes : 51.

Effectif des coopératives

Pour ce qui des effectifs des diverses coopératives sondées, nous devons d'abord observer que la taille de l'effectif varie énormément d'une organisation à l'autre. Le nombre moyen est de 1 888 membres, mais en raison de valeurs aberrantes. Le nombre médian de membres des organisations est plutôt de 100, et le nombre de membres maximum, de 30 000. Dans l'ensemble, 20 p. 100 des organisations ont chacune 16 membres ou moins. Le nombres total des membres des coopératives des provinces atlantiques qui ont chiffré leurs effectifs est de 528 797. Le tableau 12, ci-dessous, présente le nombre de membres par province. Bien entendu, comme une personne peut être membre de plusieurs coopératives, il est possible qu'elle soit comptée plusieurs fois.

Tableau 12
Effectif des coopératives par province (n = 280)

Province	Nombre de membres	Nombre de coopératives
N.-B.	261 049	97
T.-N-L.	39 575	23
N.-É.	141 823	125
Î.-P.-É.	86 350	35
Total	**528 797**	**280**

Valeurs manquantes : 16

Les coopératives financières (caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires) ont le nombre moyen de membres le plus élevé (près de 6 000) et, comme on pouvait s'y attendre, les coopératives d'habitation (tableau 13) affichent le plus faible (30)[6]. Le nombre de membres varie aussi entre les provinces, et le Nouveau-Brunswick affiche la moyenne la plus élevée par coopérative (2 691) et la Nouvelle-Écosse, la plus faible (1 134)[7]. En général, les organisations

[6] Cette différence est significative sur le plan statistique ($F = 62,13$; d.l. = 2; $p < 0,001$).
[7] Cette différence est significative, mais faible, sur le plan statistique ($F = 3,29$; d.l. = 3; $p < 0,05$).

qui ont rempli le questionnaire en français (tableau 15) ont un nombre moyen de membres (3 421) plus élevé que celles qui ont rempli la version anglaise (1 496) [8].

Tableau 13
Nombre moyen de membres par type de coopérative (n = 280)

Type	Moyenne	N^bre	Écart type
Coopératives	931,71	181	2 800,30
Coopératives d'habitation	30,00	39	24,60
Caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires	5 983,12	60	5 042,87
Total	1 888,56	280	3 888,35

Valeurs manquantes : 16; F = 62,13; d.l. = 2; p < 0,001.

Tableau 14
Nombre moyen de membres par province (n = 280)

Province	Moyenne	N^bre	Écart type
Nouveau-Brunswick	2 691,23	97	4 053,22
T.-N.-L.	1 720,65	23	2 340,42
Nouvelle-Écosse	1 134,58	125	3 180,88
Î.-P.-É.	2 467,14	35	5 739,35
Total	1 888,56	280	3 888,35

Valeurs manquantes : 16; F = 3,29; d.l. = 3; p < 0,05.

Tableau 15
Nombre moyen de membres par langue (n = 280)

Langue	Moyenne	N^bre	Écart type
Anglais	1 496,77	223	3 793,24
Français	3 421,37	57	3 909,33
Total	1 888,56	280	3 888,35

Valeurs manquantes : 16; F = 11,54; d.l. = 1; p < 0,01.

Certaines des coopératives sondées comptent aussi des organisations parmi leurs membres, mais en général, il s'agit de caisses d'épargne et de crédit et de caisses populaires, lesquelles regroupent généralement une centaine d'organisations au sein de leur effectif[9].

La variation du nombre de membres (à la hausse ou à la baisse) peut servir de baromètre (approximatif) de la santé d'une organisation. Les deux tiers des organisations déclarent que le nombre de leurs membres s'est accru ou est demeuré stable par rapport à ce qu'il était il y a trois ans. Seulement 13 p. 100 des coopératives ont déclaré une diminution de leur effectif. Donc, selon cette unité de mesure, le secteur coopératif du Canada atlantique semble connaître un certain essor ces dernières années.

[8] Cette différence est significative sur le plan statistique (F = 11,54; d.l. = 1; p < 0,01).
[9] Le nombre de membres médian des coopératives financières s'élève à 100.

On reproche souvent aux organisations de l'économie sociale, dont les coopératives, de cibler des groupes particuliers et de limiter ainsi l'adhésion à des personnes et organisations qui remplissent certains critères d'admissibilité, plutôt que d'être « ouvertes à tous [celles qui peuvent payer] » comme l'est généralement le secteur privé, à but lucratif. Il y aurait donc lieu de s'étendre sur cet aspect puisque cette sélection ne devrait pas être automatiquement perçue comme discriminatoire. Malgré tout, les résultats de notre enquête sont mitigés. Quoi qu'il en soit, 41 p. 100 des organisations (p. ex. les producteurs agricoles et laitiers) déclarent avoir recours à certains critères d'admissibilité, alors que 59 p. 100 déclarent être ouvertes à tous.

Si nous examinons ces résultats en fonction de nos trois types d'organisation, il en ressort que 90 p. 100 des coopératives financières (caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires) n'appliquent aucune sélection des membres, tandis que les autres types de coopératives se divisent, en proportions égales, entre celles qui ont des critères d'admissibilité et celles qui n'en ont pas[10].

Analysés en fonction de la langue utilisée, les résultats révèlent que les organisations qui ont répondu au questionnaire français sont moins nombreuses à sélectionner leurs membres (ce résultat est probablement attribuable au grand nombre de caisses populaires au sein de ces coopératives)[11]. De même, l'analyse selon les provinces révèle que les coopératives du Nouveau-Brunswick sont les plus nombreuses à ne pas restreindre leurs membres (73 p. 100), alors que celles de la Nouvelle-Écosse sont les moins nombreuses à cet égard (49 p. 100)[12].

La nature démocratique d'une coopérative est préservée par une série de mécanismes, dont la tenue de l'assemblée générale annuelle (AGA) prescrite par la loi. L'AGA se déroule en présence d'un quorum de membres appelés à voter sur différentes questions qui touchent la coopérative, dont son rapport financier. Dans les 12 mois qui ont précédé notre enquête, 96 p. 100 des organisations ont tenu une AGA. Dans 97 p. 100 des cas, le quorum a été atteint à l'AGA et dans 96 p. 100 des AGA, les états financiers ou un rapport des vérifications ont été approuvés.

Comme dans toute organisation, il est rare que tous les membres d'une coopérative se présentent à leur AGA. En général, pour la moitié des coopératives qui ont pris part au sondage, 25 p. 100 ou moins des membres assistent à leur AGA et pour les deux tiers des organisations, 50 p. 100 des membres y participent. Les coopératives financières, celles qui ont répondu en français et celles du Nouveau-Brunswick affichaient un faible taux de participation des membres aux AGA. Ce qu'il faut retenir ici, c'est que les membres des caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires (lesquelles comptent généralement plus de membres que les autres types de coopératives) se présentent aux AGA en moins grand nombre[13].

---

[10] Il semblerait que la question touchant la sélection des membres n'a pas toujours été interprétée de la bonne manière. Par exemple, certaines coopératives d'habitation qui, selon la loi, ne devraient pas sélectionner leurs membres, ont déclaré appliquer une sélection de leurs membres au profit de la population à faible revenu. Nous ne pouvons affirmer si le problème réside dans la formulation de notre question ou si cette pratique va à l'encontre du statut juridique de ces coopératives. Par conséquent, les résultats qui concernent la sélection des membres doivent être interprétés avec prudence.

[11] Cette différence est significative, mais faible, sur le plan statistique (V de Cramer = 0,17; $p < 0,005$).

[12] Cette différence est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,21; $p < 0,005$).

[13] Il est difficile de trouver dans la littérature canadienne de l'information concernant le taux de participation des membres des coopératives aux AGA. Cependant, les résultats d'une étude récente, menée par André Leclerc (2007) et axée sur 16 caisses populaires acadiennes, révèlent que le taux de participation moyen des membres aux AGA était de 2,2 % en 2004. Au cours d'un entretien, un expert de la C.-B. a déclaré qu'un taux

En plus de l'AGA obligatoire, les membres d'une coopérative peuvent tenir d'autres assemblées portant sur divers sujets au cours de l'année. Il est difficile de déterminer s'il est davantage bénéfique pour une coopérative de tenir plus ou moins d'assemblées. Le fait de ne tenir aucune autre assemblée que l'AGA est peut-être signe d'un « déficit démocratique », mais d'un autre côté, tenir plus d'une assemblée par mois témoigne peut-être de la présence de nombreux ou de sérieux problèmes non résolus.

En général, et ce, au cours de l'année qui a précédé le sondage, les coopératives n'ont tenu aucune assemblée ou en ont tenu une (valeur médiane) ou deux, quoiqu'une d'entre elles en a tenu 20. Probablement en raison de leur vocation et du petit nombre de membres qui les composent, les coopératives d'habitation tiennent généralement beaucoup plus d'assemblées (près de 6, en moyenne) que les autres (tableau 16).

Tableau 16
Nombre moyen d'assemblées tenues l'an dernier (n = 284)

Type	Moyenne	n	Écart type
Coopératives	2,27	188	3,18
Coopératives d'habitation	5,89	37	4,40
Caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires	0,44	59	1,76
Total	2,36	284	3,49

Valeurs manquantes : 12; F = 34,63; p < 0,001.

Conseil d'administration et autres bénévoles

Le conseil d'administration est essentiel à la gouvernance d'une coopérative et il doit par conséquent se réunir sur une base régulière durant l'année. Dans ce sondage, le nombre médian de rencontres des conseils d'administration s'élève à 10, et leur nombre moyen, à 8.5. En général, les conseils d'administration des coopératives financières et d'habitation se réunissent plus souvent que ceux des autres types d'organisations. Les conseils d'administration des coopératives de Terre-Neuve-et-Labrador se réunissent généralement le plus souvent (10,3 fois, en moyenne), tandis que ceux de la Nouvelle-Écosse se réunissent le moins souvent (7,6 fois, en moyenne)[14]. Les conseils d'administration des coopératives qui ont répondu au sondage en français tiennent en moyenne plus de réunions que ceux des coopératives qui ont répondu en anglais (10,2 réunions contre 8,1)[15].

de participation de 4 à 5 p. 100 aux assemblées des caisses d'épargne et de crédit de sa province est considéré comme « très bon ».

[14] Cette différence est significative sur le plan statistique (F = 4,32; d.l. = 3; p < 0,01).

[15] Cette différence en fonction de la langue est significative sur le plan statistique (F = 11,31; d.l. = 1; p < 0,01).

Tableau 17
Nombre moyen de réunions des conseils d'administration tenues l'an dernier (n = 286)

Type	Moyenne	n	Écart type
Coopératives	7,67	189	4,52
Coopératives d'habitation	9,47	36	4,76
Caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires	10,62	61	2,24
Total	8,53	286	4,34

Valeurs manquantes : 10; F = 12,57; d.l. = 2; p < 0,001.

Tableau 18
Nombre moyen des réunions des conseils d'administration tenues l'an dernier par province (n = 286)

Province	Moyenne	n	Écart type
Nouveau-Brunswick	9,16	102	4,40
T.-N.-L.	10,32	22	4,46
Nouvelle-Écosse	7,58	128	4,38
Î.-P.-É.	9,06	34	3,19
Total	8,53	286	4,34

Valeurs manquantes : 10; F = 4,32; d.l. = 3; p < 0,005.

Tableau 19
Nombre moyen des réunions des conseils d'administration tenues l'an dernier par langue (n = 286)

Langue	Moyenne	n	Écart type
Anglais	8,10	229	4,41
Français	10,23	57	3,60
Total	8,53	286	4,34

Valeurs manquantes : 10; F = 11,31; d.l. = 1; p < 0.001.

Les conseils d'administration des coopératives des provinces atlantiques sont généralement composés de sept à neuf membres (la moyenne est de 8,2). La taille des conseils ne varie pas significativement en fonction des provinces ou des types de coopératives. Cependant, les conseils des coopératives qui ont répondu en français comptent généralement un peu plus de membres (tableau 20)[16]. Les résultats révèlent que tous les sièges des conseils d'administration de 85 p. 100 des coopératives étaient occupés au moment de l'exécution du sondage.

Tableau 20
Taille moyenne des conseils d'administration par langue (n = 294)

Langue	Moyenne	n	Écart type
Anglais	7,64	236	3,72
Français	10,69	58	16,04
Total	8,24	294	7,91

Valeurs manquantes : 2; F = 7;06; d.l. = 1; p < 0,01.

[16] Les conseils des coopératives qui ont répondu en français sont composés en moyenne de 10,7 membres, alors que la moyenne n'est que de 7,6 membres chez les coopératives qui ont répondu en anglais. Cette différence est significative sur le plan statistique (F = 7,1; d.l. = 1; p < 0,01).

Les membres des conseils d'administration sont souvent dédommagés pour leurs dépenses. Mais contrairement à ce que nous présumions avant l'enquête, il n'est pas si rare qu'ils reçoivent des compensations financières additionnelles. En effet, près de 24 p. 100 des coopératives déclarent donner de telles compensations à leurs administrateurs, mais 76 p. 100 n'en font rien. Cette pratique est plus courante chez les coopératives financières (57,4 p. 100) que chez les autres types de coopératives (moins de 17 p. 100) du Canada atlantique (tableau 21)[17].

Tableau 21
Compensation accordée aux membres des conseils d'administration par type de coopérative (n = 292)

		TYPE			
		Coopératives	Coopératives d'habitation	Caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires	Total
Compensation des membres des conseils d'administration	Oui	16,7 %	5,1 %	57,4 %	23,6 %
	Non	83,3 %	94,9 %	42,6 %	76,4 %
Total		100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Valeurs manquantes : 4; khi-carré = 51,05; d.l. = 2; p < 0,001; V de Cramer = 0,418.

La présence de membres de minorités ou de groupes défavorisés au sein des conseils d'administration est une autre indication d'une gouvernance ouverte et démocratique des coopératives. Depuis 1984, le gouvernement fédéral reconnaît que quatre groupes (les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles) doivent pouvoir compter sur des mesures spéciales pour vaincre les obstacles sociétaux dans des domaines tels que le marché du travail. Nous avons donc choisi de porter une attention particulière à ces quatre groupes dans l'examen de la composition des conseils d'administration. À ces groupes, nous ajoutons celui des « jeunes » (les personnes de moins de 30 ans) pour évaluer dans quelle mesure les coopératives laissent la nouvelle génération de coopérants participer à leur administration.

Les résultats ne sont pas tant surprenants que décevants. Des conseils des coopératives qui ont pris part au sondage, 95 p. 100 ne comptent aucun membre des Premières nations, 87 p. 100 aucune personne handicapée, 86 p. 100 aucun membre des minorités visibles, et 75 p. 100 aucun jeune. La situation s'améliore quelque peu en ce qui a trait aux femmes (51 p. 100 de la population canadienne), seulement 14 p. 100 des coopératives ne comptent aucune femme dans leur conseil d'administration. Néanmoins, les coopératives du Canada atlantique ont généralement trois femmes dans leur conseil, ce qui est manifestement sous la barre des 50 p. 100 de tous les administrateurs. À la lumière de ces résultats, le mouvement coopératif devrait réfléchir sur ses politiques et ses pratiques relatives à la composition des membres des conseils d'administration.

[17] Cette différence selon le type de coopérative est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,42; p < 0,001).

Certaines coopératives ont parfois recours à des bénévoles, outre les membres des conseils d'administration (toutefois, cette pratique est, en général, supposément moins répandue que dans les organismes à but non lucratif et de bienfaisance). En général, près de 55 p. 100 des coopératives sondées ont recours à des bénévoles. Parmi tous les types de coopératives, les coopératives d'habitation sont les plus nombreuses à faire appel à des bénévoles (plus de 81 p. 100), et les coopératives de financement sont les moins nombreuses à avoir recours à eux (39 p. 100, tableau 22)[18]. Le nombre de bénévoles qui donnent de leur temps annuellement est généralement peu élevé puisque 82 p. 100 des coopératives recourant à des bénévoles comptent, chacune, sur 20 bénévoles ou moins.

Tableau 22
Recours à des bénévoles par type de coopérative (n = 293)

		TYPE			
		Coopératives	Coopératives d'habitation	Caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires	Total
Recours à des bénévoles	Oui	53,6 %	81,6 %	39,3 %	54,3 %
	Non	46,4 %	18,4 %	60,7 %	45,7 %
Total		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Valeurs manquantes : 3; khi-carré = 16,93; d.l. = 2; V de Cramer = 0.24; p < 0,001.

Pour toute organisation, dont les coopératives du Canada atlantique, il est souvent difficile de trouver, d'embaucher, de former et de garder des ressources humaines. Notre sondage visait donc en partie à déterminer dans quelle mesure les coopératives ont de la difficulté à a) embaucher et garder le personnel rémunéré, b) former et perfectionner le personnel, c) recruter et garder les membres du conseil d'administration, et d) former les membres du conseil d'administration. Il est à noter que beaucoup de coopératives d'habitation considèrent ces questions comme étant « sans objet » puisque ce sont les locataires qui dirigent les coopératives.

Le tiers (34 p. 100) des coopératives déclarent qu'il est moyennement ou très difficile d'embaucher et de garder leur personnel rémunéré. Près du quart des coopératives déclarent qu'il est moyennement ou très difficile d'assurer la formation et le perfectionnement de leur personnel, ainsi que de recruter, de garder et de former les membres de leur conseil d'administration. En général, les coopératives financières ont moins de difficulté à former et à perfectionner leur personnel que d'autres coopératives, mis à part les coopératives d'habitation.

Les coopératives de l'Î.-P.-É. échappent à la tendance observée dans les autres provinces en ce qui concerne la difficulté à recruter et à garder les membres de leur conseil d'administration. En effet, seules 11 p. 100 d'entre elles déclarent qu'il est moyennement ou très difficile d'accomplir ces tâches, comparativement à 30 p. 100 pour les coopératives des autres provinces. Comme les coopératives de l'Î.-P.-É. déclarent à hauteur de 17 p. 100 qu'il est moyennement ou très difficile d'assurer la formation de leurs administrateurs, elles font

[18] La différence entre le recours à des bénévoles et le type de coopérative est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,24; p < 0,001).

également bande à part puisque la proportion oscille entre 22 et 35 p. 100 dans les autres provinces.

Revenus et dépenses : un bref portrait financier

Au Canada atlantique, le portrait financier des coopératives est très varié, et recourir aux moyennes peut donc fausser l'information. Par exemple, la fourchette des revenus totaux déclarés va d'aussi peu que 90 $ à la somme extraordinaire de 255 519 000 $ par année, ce qui donne une valeur médiane de 437 050 $, probablement plus indicatrice de la tendance centrale. De même, la fourchette des dépenses déclarées varie de 38 $ à 53 541 027 $, pour une valeur médiane de 343 017 $.

Le test non paramétrique de Kruskal-Wallis permet de comparer les valeurs médianes (comme l'analyse de la variance permet de comparer les moyennes). Il est interprété comme un test khi-carré, fondé sur le rejet de l'hypothèse nulle.

Il n'y a rien d'étonnant dans le fait que la valeur médiane des revenus et des dépenses des coopératives financières soit beaucoup plus élevée que celle des autres types de coopératives, comme l'illustre le tableau 23 ci-dessous[19]. Puisqu'un grand nombre de coopératives francophones sont en fait des caisses populaires (22 des 59 coopératives), on constate également que la valeur médiane des revenus et des dépenses des coopératives francophones est plus élevée que celle des coopératives anglophones[20].

Un coup d'œil aux revenus et dépenses médians des provinces permet de constater que ceux des coopératives de Terre-Neuve-et-Labrador sont les plus élevés et ceux des coopératives de l'Île-du-Prince-Édouard sont les moins élevés[21]. Il ne faut toutefois pas oublier que les résultats obtenus pour Terre-Neuve-et-Labrador sont fondés sur 18 cas seulement et que le biais d'autosélection favorisant une surreprésentation des grandes organisations pourrait en être une cause.

[19] Les différences entre les revenus médians et les dépenses médianes selon le type de coopérative sont significatives sur le plan statistique selon le test de Kruskal-Wallis; khi-carré = 29,02; d.l. = 2; $p < 0,001$ pour les revenus et khi-carré = 61,62; d.l. = 2; $p < 0,001$ pour les dépenses.

[20] Les différences entre les revenus médians et les dépenses médianes selon la langue utilisée sont significatives sur le plan statistique selon le test de Kruskal-Wallis; khi-carré = 15,37; d.l. = 1; $p < 0,001$ pour les revenus et khi-carré = 17,53; d.l. = 1; $p < 0,001$ pour les dépenses.

[21] Les différences entre les revenus médians et les dépenses médianes des provinces sont significatives sur le plan statistique selon le test de Kruskal-Wallis; khi-carré = 9,40; d.l. = 3; $p<0,05$ pour les revenus et khi-carré = 15,17; d.l. = 3; $p < 0,01$ pour les dépenses.

Tableau 23
Revenus et dépenses médians

Ventilation	**Revenus médians**	**Dépenses médianes**
Toutes les coopératives (n = 228 et 220)	437 050 $	343 017 $
Coopératives (n = 152 et 143)	246 181 $	168 203 $
Coopératives d'habitation (n = 22)	193 066 $	188 738 $
Caisses d'épargne et de crédit/caisses populaires (n = 54 et 55)	2 615 535 $	2 450 451 $
Coopératives anglophones (n = 184 et 179)	312 809 $	258 284 $
Coopératives francophones (n = 44 et 41)	2 882 500 $	2 073 977 $
Nouveau-Brunswick (n = 85 et 79)	715 000 $	568 364 $
Terre-Neuve-et-Labrador (n = 18 et 18)	1 6510 00 $	1 291 849 $
Nouvelle-Écosse (n = 96 et 96)	281 046 $	206 228 $
Île-du-Prince-Édouard (n = 29 et 27)	179 324 $	108 625 $
1. Ressources naturelles, secteur manufacturier, transformation et construction (n = 52 et 48)	190 388 $	96 914 $
2. Commerce, finance ou assurance (y compris les coopératives financières) (n = 101 et 100)	2 506 000 $	1 643 033 $
3. Habitation et location (n = 27 et 28)	198 000 $	187 508 $
4. Loisirs, tourisme, hébergement et services d'alimentation (n = 11 et 9)	250 000 $	132 000 $
5. Services de santé et services sociaux (n = 15 et 14)	75 000 $	133 414 $
6. Arts, culture et communication (n = 20 et 19)	42 808 $	41 549 $
7. Autres (n = 2)	236 099 $	233 228 $

À cette ventilation en trois parties, on peut ajouter la comparaison entre les revenus et les dépenses des organisations selon les sept principaux secteurs d'activité. Cette comparaison fait ressortir que les coopératives exerçant des activités dans le domaine du commerce, des finances ou de l'assurance ont les revenus et les dépenses médians les plus élevés. À l'inverse, les coopératives du domaine des arts, de la culture et de la communication affichent des revenus et des dépenses médians très modestes.

Employés rémunérés

L'importance de l'activité économique du secteur coopératif du Canada atlantique peut être mesurée sur le plan financier, comme dans le tableau qui précède, mais également selon l'ampleur des ressources humaines mobilisées. Le nombre d'employés rémunérés (qui reçoivent un formulaire T4 aux fins de l'impôt sur le revenu) varie considérablement : il va de 0 à 750 parmi les coopératives interrogées et la valeur médiane est de 3. Le nombre moyen d'employés est de 23,5, mais dans ce cas, la mesure de la tendance centrale est influencée par des valeurs aberrantes. Ces résultats indiquent également que les deux tiers des coopératives comptent 10 employés ou moins et que 80 p. 100 des coopératives en comptent 25 ou moins.

Au total, les 289 coopératives qui ont répondu à cette question emploient 6 817 personnes. La ventilation par province est présentée au tableau 24 ci-dessous. Ces chiffres peuvent comporter des doubles comptes, car une personne peut travailler à temps partiel dans plus d'une coopérative.

Tableau 24
Nombre d'employés dans les coopératives, par province (n = 289)

Province	Nombre cumulatif d'employés	Nombre de coopératives ayant répondu
N.-B.	2 887	99
T.-N.-L.	806	23
N.-É.	2 524	130
Î.-P.-É.	600	37
Total	**6 817**	**289**

Valeurs manquantes : 7

En général, les coopératives d'habitation n'ont pas d'employés rémunérés. Les coopératives francophones, celles situées au Nouveau-Brunswick ainsi que les coopératives financières sont plus nombreuses, du point de vue statistique, à avoir plus de 25 employés. Par exemple, 43 p. 100 des coopératives francophones et 41 p. 100 des coopératives financières comptent plus de 25 employés. Là encore, ces résultats sont liés en partie au grand nombre de caisses populaires au Nouveau-Brunswick.

On peut estimer d'après les données recueillies au cours de cette étude qu'environ 40 p. 100 des employés du secteur coopératif du Canada atlantique travaillent à temps plein et qu'environ 60 p. 100 travaillent à temps partiel (moins de 30 heures par semaine). Cette estimation est réaliste étant donné que, par exemple, les emplois de caissier dans les coopératives financières et les magasins coopératifs de détail sont souvent à temps partiel.

Contribution à la collectivité et capacité organisationnelle

Les coopératives sont des entreprises appartenant à la collectivité et on peut s'attendre, dans une certaine mesure, à ce qu'elles soient bien intégrées à leur milieu, qu'elles rendent à la collectivité ce qu'elles ont reçu et qu'elles participent à la vie collective. Dans la présente étude, nous constatons que 41 p. 100 des coopératives sondées déclarent offrir une certaine forme de soutien communautaire ou participer à la vie collective autrement que sur le plan financier, en fournissant des lettres d'appui à un projet par exemple (tableau 25), ce que les coopératives financières sont les plus nombreuses à faire (dans une proportion de 55 p. 100)[22]. Les coopératives de Terre-Neuve-et-Labrador offrent du soutien communautaire dans une proportion de 67 p. 100, tandis que seulement 34 p. 100 de celles de la Nouvelle-Écosse déclarent en offrir (tableau 26)[23].

[22] Cette différence dans le soutien communautaire selon le type de coopérative est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,21; p < 0,005).
[23] Cette différence entre les provinces est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,19; p < 0,05).

Tableau 25
Soutien communautaire selon le type de coopérative (n = 268)

		TYPE			Total
		Coopératives	Coopératives d'habitation	Caisses d'épargne et de crédit, caisses populaires	
Soutien communautaire	Oui	42,0 %	18,9 %	54,5 %	41,4 %
	Non	58,0 %	81,1 %	45,5 %	58,6 %
Total		100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Valeurs manquantes : 28; khi-carré = 11,65; d.l. = 2; V de Cramer = 0,21; p < 0,005.

Tableau 26
Soutien communautaire selon la province (n = 268)

		PROVINCE				Total
		Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Île-du-Prince-Édouard	
Soutien communautaire	Oui	41,7 %	66,7 %	33,9 %	54,5 %	41,4 %
	Non	58,3 %	33,3 %	66,1 %	45,5 %	58,6 %
Total		100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Valeurs manquantes : 28; khi-carré = 9,91; d.l. = 3; V de Cramer = 0,19; p < 0,05.

Les dons en argent versés à des organismes communautaires et à des particuliers ou au titre d'activités sont assez courants : 59 p. 100 des coopératives déclarent en faire. Il y a des écarts significatifs à cet égard selon la langue, la province et le type de coopérative. Les coopératives francophones sont plus nombreuses à faire un don en argent (83 p. 100 d'entre elles, comparativement à à 54 p. 100 des coopératives anglophones)[24]. Presque toutes les coopératives financières (95 p. 100) font ce type de don, comparativement à 25 p. 100 des coopératives d'habitation[25]. C'est à Terre-Neuve-et-Labrador qu'on trouve le plus grand nombre de coopératives qui font un don en argent (90 p. 100), et en Nouvelle-Écosse, où on en compte le moins grand nombre (47 p. 100)[26]. L'an dernier, le don médian était de 3 000 $. Au total, les 145 coopératives qui ont déclaré dans le sondage avoir fait un don en argent ont contribué pour plus de 2 771 000 $ à leur collectivité du Canada atlantique.

Les dons de produits sont également fréquents : 36 p. 100 des coopératives le font. Ce sont les coopératives financières qui le font plus souvent (56 p. 100), tandis que les coopératives d'habitation ne le font presque jamais (5 p. 100)[27]. La valeur médiane de ces dons est de 1 750 $ par année.

[24] Cette différence à l'égard de la langue est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,23; p < 0,001).
[25] Cette différence entre les divers types de coopératives est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,43; p < 0,001).
[26] Cette différence entre les provinces est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,29; p < 0,001).
[27] Cette différence entre les divers types de coopératives est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,30; p < 0,001).

Une petite proportion des coopératives (17 p. 100) donnent également des services aux entreprises et des services professionnels. C'est une pratique assez courante chez les coopératives financières, contrairement aux coopératives d'habitation, où elle n'a pas cours. La valeur médiane de ces services professionnels est de 2 000 $ par année.

En ce qui a trait aux contributions (de quelque nature que ce soit) à la collectivité, les coopératives financières – de par leur taille et leurs moyens – ont bien évidemment une plus grande capacité et une plus grande propension à donner que d'autres types de coopératives. Comme on peut s'y attendre, les coopératives d'habitation, souvent de plus petite taille, s'efforcent davantage à répondre aux besoins de logement de leurs membres.

Nous avons aussi demandé quel était le niveau de collaboration avec les autres coopératives, une valeur que prône le mouvement coopératif. Les résultats à cet égard sont mitigés : 26 p. 100 des coopératives disent ne pas obtenir de collaboration de la part des autres coopératives, 27 p. 100 déclarent obtenir peu de collaboration, 25 p. 100 disent obtenir une assez bonne collaboration et 22 p. 100 déclarent obtenir une excellente collaboration.

Les coopératives francophones sont plus nombreuses que les coopératives anglophones à déclarer obtenir une excellente collaboration (tableau 27)[28], ce qui est souvent le cas également pour les coopératives financières (46 p. 100). Comme l'indique le tableau 29, les coopératives du Nouveau-Brunswick (30 p. 100) et de l'Île-du-Prince-Édouard (29 p. 100) déclarent obtenir une excellente collaboration des autres coopératives. Dans une certaine mesure, cela fait ressortir l'opposition entre les coopératives du Canada atlantique qui sont isolées et celles qui font partie d'un bon réseau. En général, les coopératives isolées (moins présentes dans un réseau de collaboration) sont anglophones, n'offrent pas de services financiers ou ne sont pas situées au Nouveau-Brunswick ou à l'Île-du-Prince-Édouard.

Tableau 27
Collaboration entre les coopératives selon la langue (n = 277)

Collaboration entre les coopératives, les caisses d'épargne et de crédit et les caisses populaires	**Anglais**	**Français**	**Total**
Pas de collaboration	30,0 %	11,1 %	26,4 %
Peu de collaboration	31,4 %	11,1 %	27,4 %
Assez bonne collaboration	25,1 %	22,1 %	24,5 %
Excellente collaboration	13,5 %	55,6 %	21,7 %
Total	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**

Valeurs manquantes : 19; khi-carré =48,15; d.l. = 3; V de Cramer = 0,42; $p < 0,001$.

[28] Cette différence sur le plan de la collaboration chez les coopératives francophones est importante et significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,42; $p < 0,001$).

Tableau 28
Collaboration entre les coopératives selon le type de coopérative (n = 277)

Collaboration entre les coopératives, les caisses d'épargne et de crédit et les caisses populaires	Coopérative	Coopérative d'habitation	Caisses d'épargne et de crédit, caisse populaire	Total
Pas de collaboration	34,6 %	26,5 %	1,6 %	26,4 %
Peu de collaboration	30,2 %	32,4 %	16,4 %	27,4 %
Assez bonne collaboration	18,1 %	38,2 %	36,1 %	24,5 %
Excellente collaboration	17,0 %	2,9 %	45,9 %	21,7 %
Total	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**

Valeurs manquantes : 19; khi-carré =55,17; d.l. = 6; V de Cramer = 0,32; p < 0,001.

Tableau 29
Collaboration entre les coopératives selon la province (n = 277)

Collaboration entre les coopératives, les caisses d'épargne et de crédit et les caisses populaires	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Île-du-Prince-Édouard	Total
Pas de collaboration	19,2 %	25,0 %	35,5 %	14,7 %	26,4 %
Peu de collaboration	22,2 %	25,0 %	31,5 %	29,4 %	27,4 %
Assez bonne collaboration	28,3 %	40,0 %	18,5 %	26,5 %	24,5 %
Excellente collaboration	30,3 %	10,0 %	14,5 %	29,4 %	21,7 %
Total	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**

Valeurs manquantes : 19; khi-carré =22,33; d.l. = 9; V de Cramer = 0,16; p < 0,01.

Bien que la collaboration entre les coopératives ne soit généralement pas courante, nous constatons que seulement 12 p. 100 d'entre elles déclarent que le manque de collaboration est problématique (problème modéré ou sérieux). La collaboration avec d'autres coopératives ne semble donc pas présenter de sérieuses difficultés en principe, et 74 p. 100 des organisations sondées collaborent entre elles (au moins dans une certaine mesure).

Enfin, nous avons cherché à connaître la capacité interne de l'organisme sur le plan des systèmes administratifs, de la TI, des logiciels ou des bases de données. Dans plusieurs cas (notamment les coopératives d'habitation), cette question ne s'appliquait pas et seules 186 coopératives y ont répondu. Parmi ces dernières, 78 p. 100 déclarent que ces points ne posent pas problème ou sont peu problématiques. Par ailleurs, 22 p. 100 des coopératives disent éprouver des problèmes modérés ou sérieux à cet égard. Ce sont les coopératives financières qui ont la meilleure capacité organisationnelle : 46 p. 100 d'entre elles disent n'avoir aucun problème à ce sujet[29].

Respect des principes coopératifs reconnus mondialement

La Canadian Co-operative Association (Association canadienne de la coopération) engage les organisations qui disent être des coopératives à respecter les sept principes coopératifs : adhésion volontaire et ouverte; contrôle démocratique exercé par les membres; participation économique des membres; autonomie et indépendance; éducation, formation et information; collaboration entre les coopératives; intérêt à l'égard du bien-être collectif. Nous avons posé

[29] Cette différence dans la capacité interne selon le type d'organisme est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,25; p < 0,001).

une série de questions pour savoir si les coopératives connaissaient ces sept principes, si elles les respectaient et de quelle façon elles surveillaient leur application.

Sur une échelle de 1 à 4, nous avons déterminé dans quelle mesure les organismes connaissaient ces principes. Environ 5 p. 100 des coopératives ont admis ne pas les connaître du tout, tandis qu'un peu plus de 28 p. 100 ont dit, au contraire, très bien les connaître. Dans l'ensemble, plus des deux tiers des coopératives connaissent bien ou très bien les principes coopératifs. Les coopératives financières sont les plus nombreuses (53 p. 100) à déclarer qu'elles les connaissent très bien[30].

Le respect des principes « ne pose pas problème » pour la grande majorité (69 p. 100) des coopératives. Cette proportion ne diffère pas de façon significative selon qu'il s'agit du type de coopérative, de la langue ou de la province.

Pour mieux savoir dans quelle mesure les principes sont respectés, nous avons demandé si un groupe interne ou externe (comme le conseil d'administration, la direction, des membres, une fédération ou une association) en surveillait l'observation. Les résultats révèlent clairement (plus de 60 p. 100 des coopératives) que cette responsabilité revient soit au conseil d'administration, soit à la direction, soit aux deux. En contrepartie, moins de 40 p. 100 des coopératives disent que ce sont plutôt des membres d'une fédération ou d'une association qui en sont responsables.

Cette tendance était assez stable d'une province à l'autre, mais il semble que dans le cas des coopératives d'habitation, les membres sont plus souvent nommés (dans une proportion de 57 p. 100) comme responsables d'assurer le respect des sept principes, par rapport à ceux d'autres types de coopératives[31]. Les coopératives francophones sont plus nombreuses (48 p. 100 d'entre elles comparativement à 28 p. 100 des coopératives anglophones[32]) à dire que c'est un organisme externe (fédération ou association) qui surveille le respect des principes, comme c'est le cas également des coopératives d'habitation (52 p. 100)[33].

L'éducation et l'information des membres et du public sur la coopération font partie des principes fondamentaux du mouvement coopératif. Dans l'ensemble, environ deux tiers des coopératives sondées (61 p. 100) s'occupent d'éduquer leurs membres, mais seulement un tiers (32 p. 100) d'informer le public. Les coopératives d'habitation (90 p. 100)[34] répondent plus fréquemment s'occuper de l'éducation des membres. Les coopératives francophones sont significativement plus nombreuses à informer le public que les coopératives anglophones (50 p. 100 contre 28 p. 100)[35].

---

[30] Cette différence établie selon le type de coopérative est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,24; $p < 0,001$).
[31] Cette différence fondée de coopérative est faible, mais significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,14; $p < 0,05$).
[32] Cette différence quant aux organismes de surveillance externe selon la langue est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,21; $p < 0,01$).
[33] Cette différence fondée sur le type de coopérative est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,19; $p < 0,005$).
[34] Cette différence dans le niveau de scolarité des membres selon le type de coopérative est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,18; $p < 0,005$).
[35] Cette différence à l'égard de la langue est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,24; $p < 0,001$).

En plus d'informer le public, les coopératives peuvent promouvoir les questions sociales ou, de façon générale, participer à l'élaboration de la politique gouvernementale, quoique ceci n'est pas très fréquent, seulement environ 18 p. 100 d'entre elles déclarent y participer[36]. Les coopératives francophones (13 p. 100) et celles situées au Nouveau-Brunswick (12 p. 100) semblent moins portées à s'adonner à ce type d'activités, mais les différences sont marginales.

Au cours des dernières années au Canada, on attache de plus en plus d'importance à la reddition de comptes des organisations et aux impacts environnementaux des activités commerciales. Pour réagir à ces préoccupations, certaines organisations ont commencé à faire rapport (d'une façon ou d'une autre) des conséquences sociales ou des impacts environnementaux de leurs activités sur leurs membres ou sur la population en général, ce qui est souvent appelé un « triple bilan ».

On pourrait s'attendre à ce que ces pratiques s'instaurent de plus en plus dans les coopératives, car ces organisations sont perçues comme étant plus à l'écoute des préoccupations de la collectivité que les entreprises traditionnelles à but lucratif. Cette étude révèle que 39 p. 100 font le bilan des conséquences sociales de leurs activités, mais que seulement 18 p. 100 font rapport de leurs impacts environnementaux, peut-être parce qu'il est difficile d'obtenir l'expertise nécessaire à ce type de rapport.

Les coopératives francophones sont beaucoup plus nombreuses que les coopératives anglophones à faire le bilan des conséquences sociales de leurs activités (66 p. 100 contre 32 p. 100)[37]. La moitié (50 p. 100) des coopératives financières font état des conséquences sociales de leurs activités, ce qui représente une plus grande proportion que chez les autres types de coopératives, notamment les coopératives d'habitation (12 p. 100)[38]. Cette pratique est également plus courante au Nouveau-Brunswick (49 p. 100) que dans les autres provinces de l'Atlantique[39]. Pour ce qui s'agit du bilan des impacts environnementaux, on le fait assez uniformément, quels que soient la langue, le type de coopérative ou la province.

CONCLUSION

Cette analyse préliminaire des résultats de notre sondage fournit des renseignements de base sur les coopératives et les caisses d'épargne et de crédit du Canada atlantique. Puisque cette étude ne fait pas le recensement complet des coopératives, il serait risqué d'estimer de façon précise la taille globale et le total des contributions du secteur dans la région.

Il est néanmoins évident, selon les résultats présentés ici, que le secteur coopératif est un acteur important de l'économie sociale du Canada atlantique. Comme c'est le cas du secteur sans but lucratif et bénévole du Canada atlantique examiné par Rowe (2006), le secteur coopératif est très diversifié, et les intérêts ou les problèmes des grandes caisses d'épargne et de crédit ne sont probablement pas les mêmes que ceux des petites coopératives du domaine des arts et de la culture, par exemple. Cependant, l'importance du secteur coopératif dans le développement

[36] Peut-être les coopératives laissent-elles cette responsabilité aux conseils et aux fédérations?
[37] Cette différence en ce qui trait au rapport sur les conséquences sociales des activités selon la langue est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,28; $p < 0,001$).
[38] Cette différence en ce qui a trait au rapport sur les conséquences sociales des activités selon le type de coopérative est faible, mais elle est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,17; $p < 0,01$).
[39] Cette différence en ce qui a trait au rapport sur les conséquences sociales des activités selon la province est faible, mais elle est significative sur le plan statistique (V de Cramer = 0,17; $p < 0,05$).

économique et social des collectivités du Canada atlantique exige qu'on cherche à adopter des lois, des politiques et des règlements adaptés à la réalité et à la culture des coopératives.

Si l'examen du contexte politique de l'essor des coopératives et de leurs activités n'était pas visé par la présente étude, les résultats du sondage fournissent tout de même assez d'arguments en faveur de politiques gouvernementales favorables aux coopératives. Tant le gouvernement fédéral, par l'entremise d'agences comme l'APECA, que les gouvernements provinciaux, par réglementation des coopératives et leur responsabilité générale à l'égard du développement socioéconomique, auraient tout intérêt à porter une attention particulière à l'univers des coopératives du Canada atlantique. D'autres chercheurs associés au Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité examineront certainement cette question plus à fond. Il est à espérer que les analyses descriptives contenues dans le présent document les aideront dans leur travail.

BIBLIOGRAPHIE

BERDHAL, L. et coll. *Force vitale de la collectivité : Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles,* Ottawa, Statistique Canada, 2003, n^{o} 61-533-XIF au catalogue.

BOUCHARD, M. J., C. Ferraton et V. Michaud. *Base de données sur les organisations d'économie sociale, les critères de qualification des organisations*, Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, UQAM, 2006, n^{o} R-2006-02.

BOUCHARD, M. J., C. Ferraton et V. Michaud. *Base de données sur les organisations d'économie sociale, la classification des activités économiques*, Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, UQAM, 2008, n^{o} R-2008-01.

LECLERC, A. *Analyse de l'exercice de réflexion du Mouvement des caisses populaires acadiennes sur la démocratie coopérative*, document présenté à la première Conférence mondiale de recherche en économie sociale du CIRIEC, Vancouver, Colombie-Britannique, 22 au 25 octobre 2007.

PAXSON, M. C., D. A. Dillman et J. Tarnai. "Improving Response to Business Mail Surveys", dans *Business Survey Methods*, B. Cox et coll. (éd.), New York, Wiley, 1995, p. 303-316.

ROWE, P. M. *Le secteur sans but lucratif et bénévole du Canada atlantique : Faits saillants régionaux de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, Toronto, Imagine Canada, 2006.

ANNEXE : CARTES GÉOGRAPHIQUES

Les cartes géographiques suivantes illustrent la répartition des organisations sondées au Canada atlantique. Les cartes 1 à 4 donnent leur répartition en fonction de la langue et du type d'organisation. Les cartes 5 à 8 montrent leur densité en fonction des secteurs postaux. Les cartes 9 à 12 indiquent à la fois la densité et le type d'organisation. Les cartes 13 à 16 font ressortir la densité de l'emploi. Les cartes 17 à 20 portent sur les revenus des organisations.

CARTE 1

Sondage des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit

Nouveau Brunswick, 2007

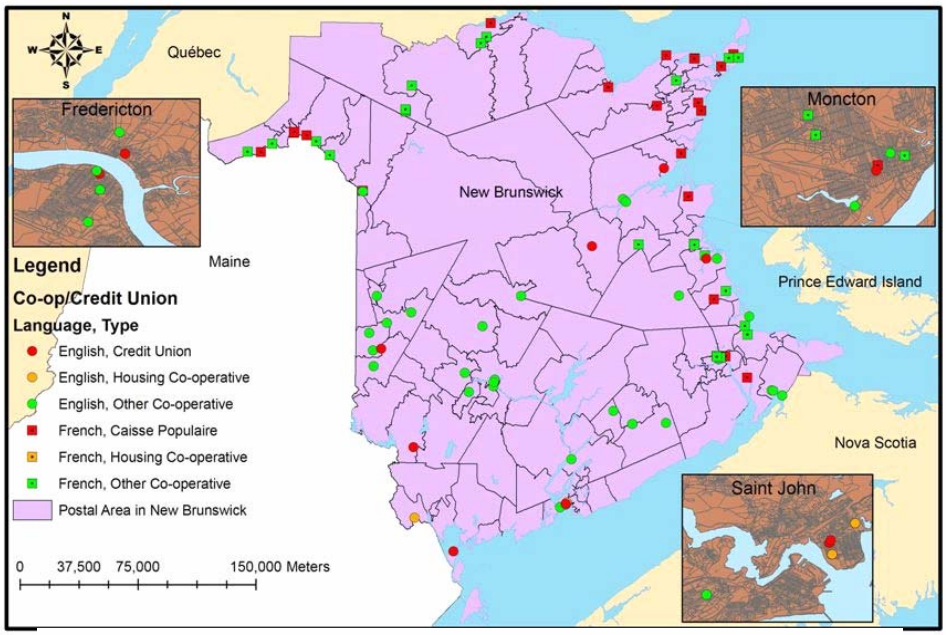

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 2

Sondage des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit
T.-N.-L., 2007

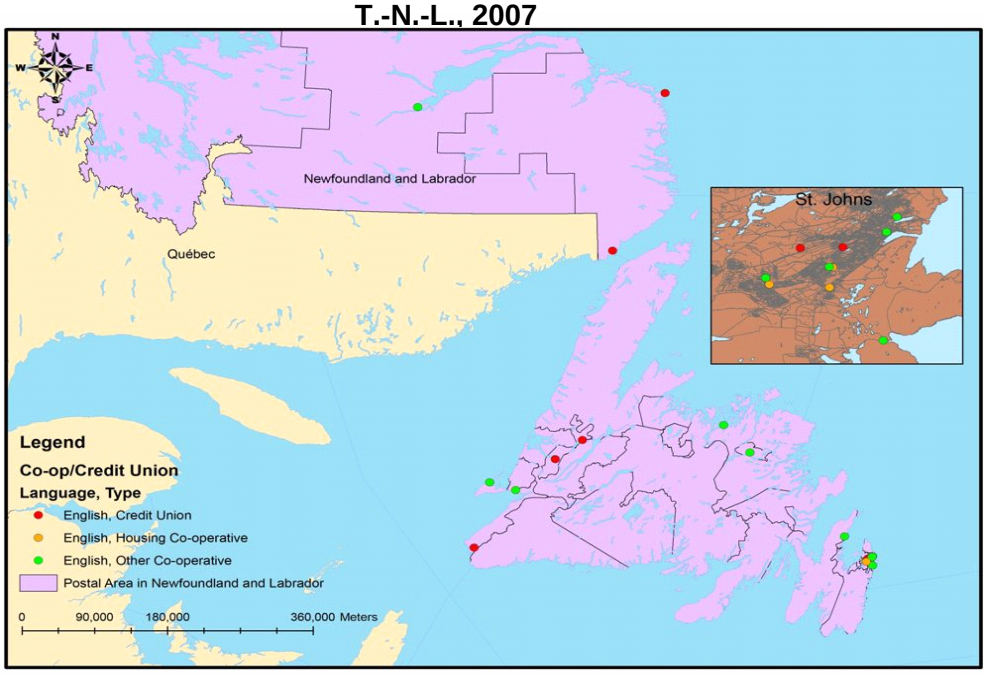

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 3
Sondage des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit
Nouvelle-Écosse, 2007

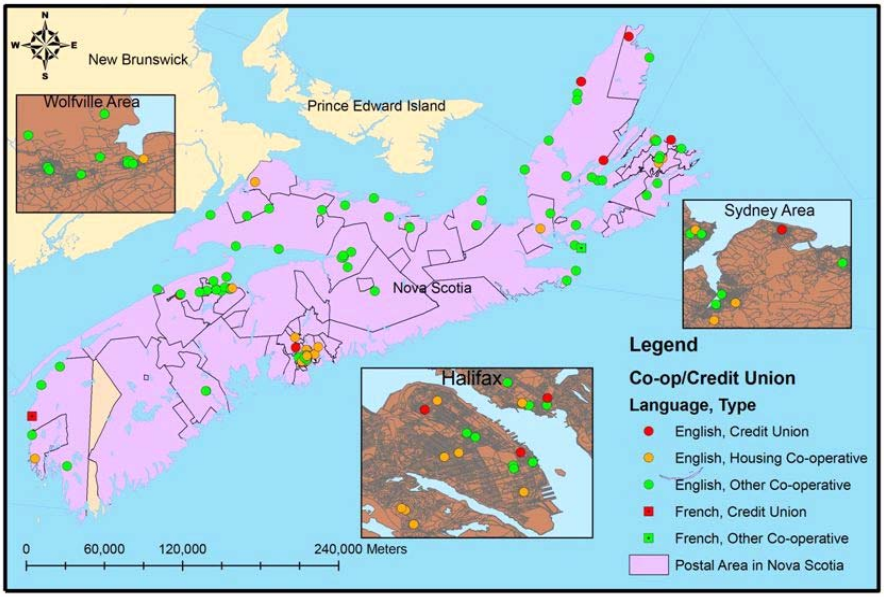

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 4

Sondage des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit

Î.-P.-É., 2007

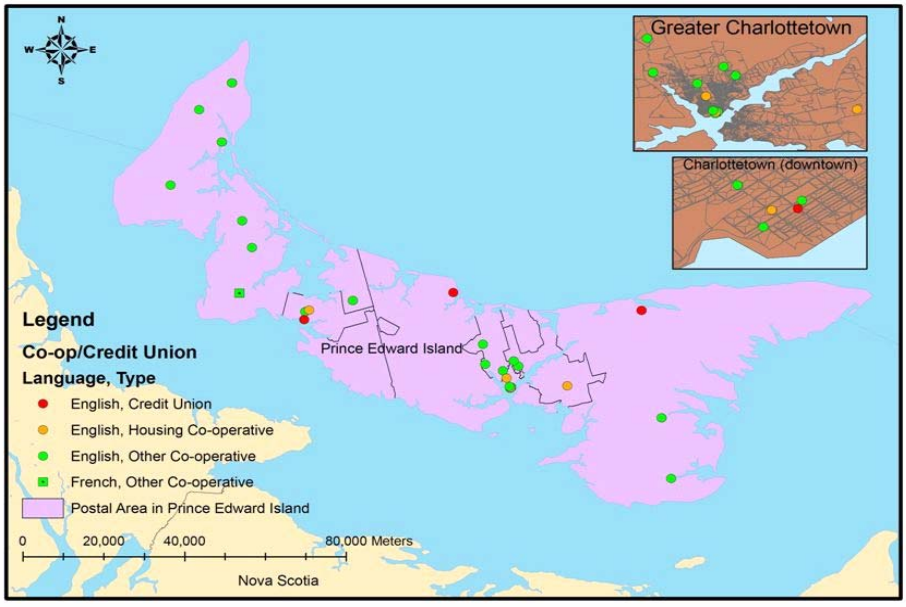

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 5

Densité des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit sondées
Nouveau-Brunswick, 2007

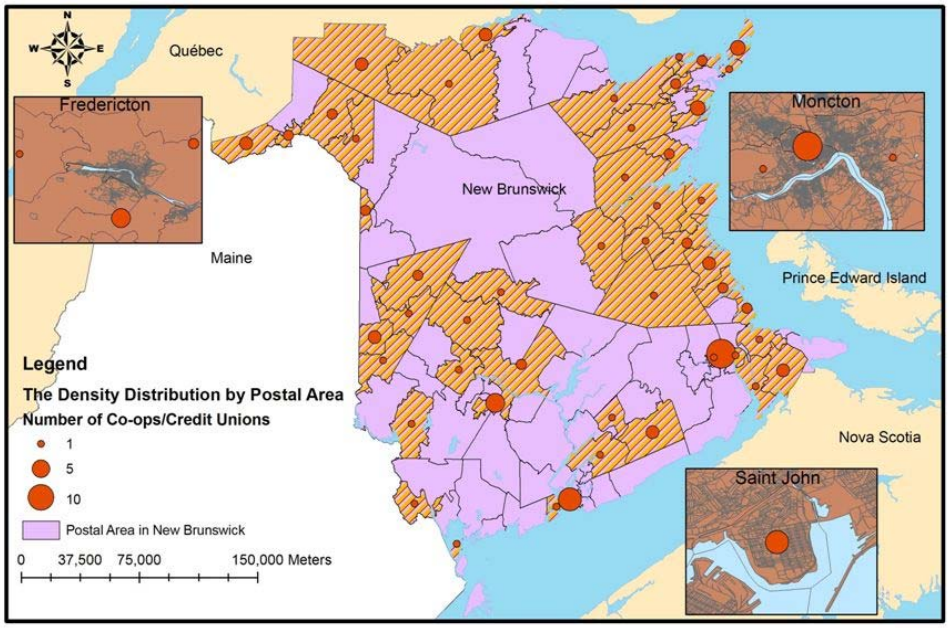

Social Economy and Sustainability Research Network

Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 6

Densité des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit sondées T.-N.-L., 2007

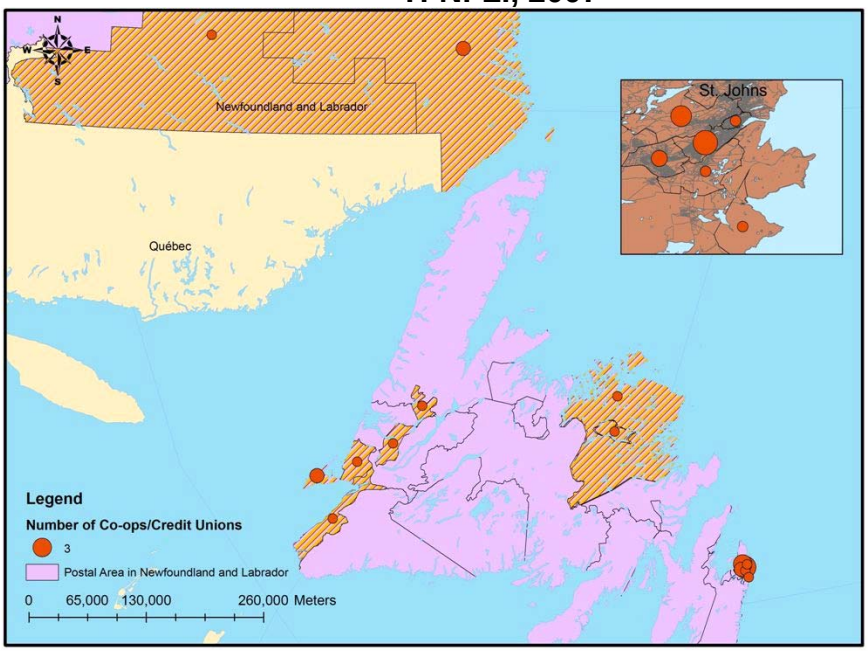

Social Economy and Sustainability Research Network

Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 7

Densité des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit sondées
Nouvelle-Écosse, 2007

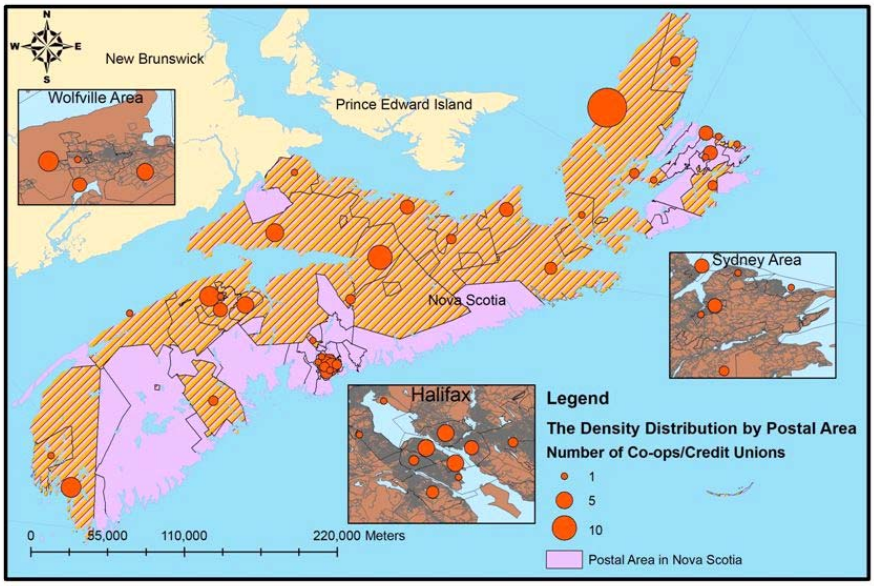

Social Economy and Sustainability Research Network

Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 8

Densité des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit sondées Î.-P.-É., 2007

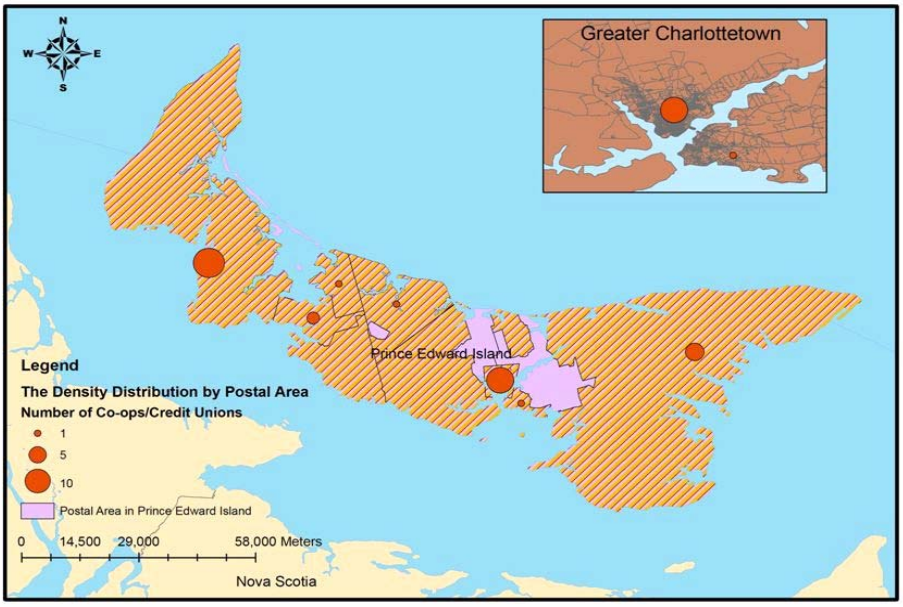

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 9

Proportion des organisations selon leur type Nouveau-Brunswick, 2007

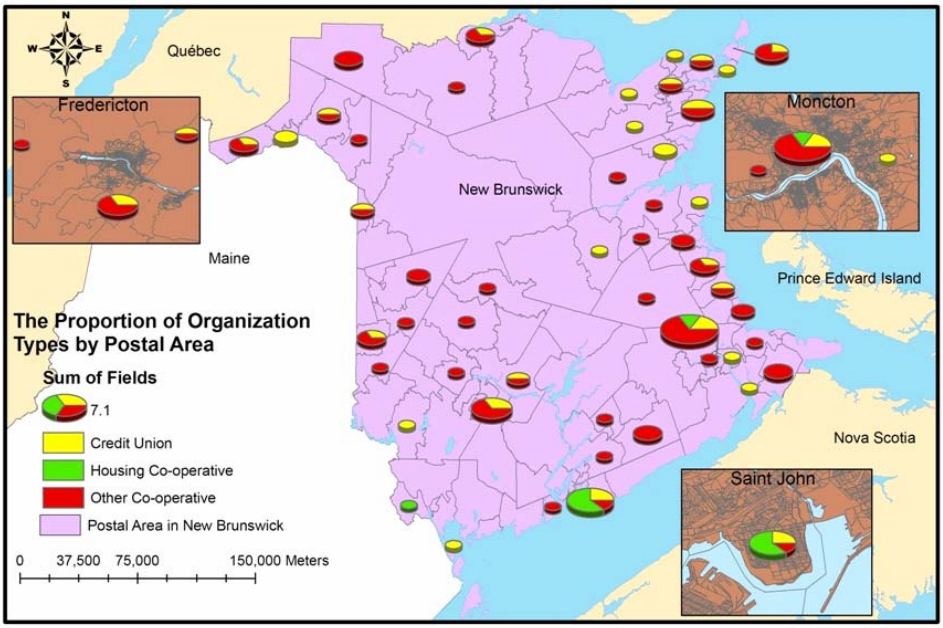

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 10

Proportion des organisations selon leur type
T.-N.-L., 2007

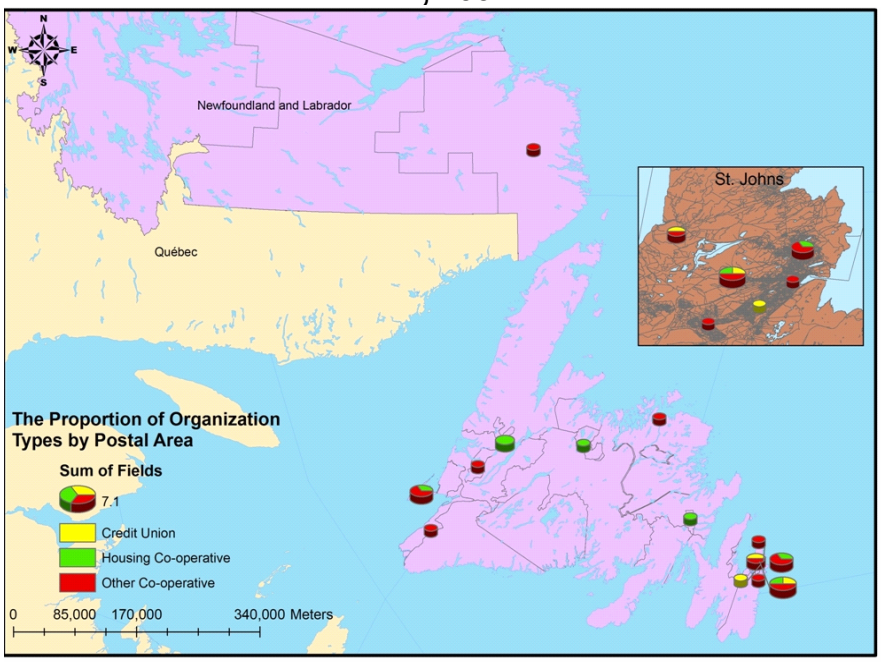

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 11

Proportion des organisations selon leur type
Nouvelle-Écosse, 2007

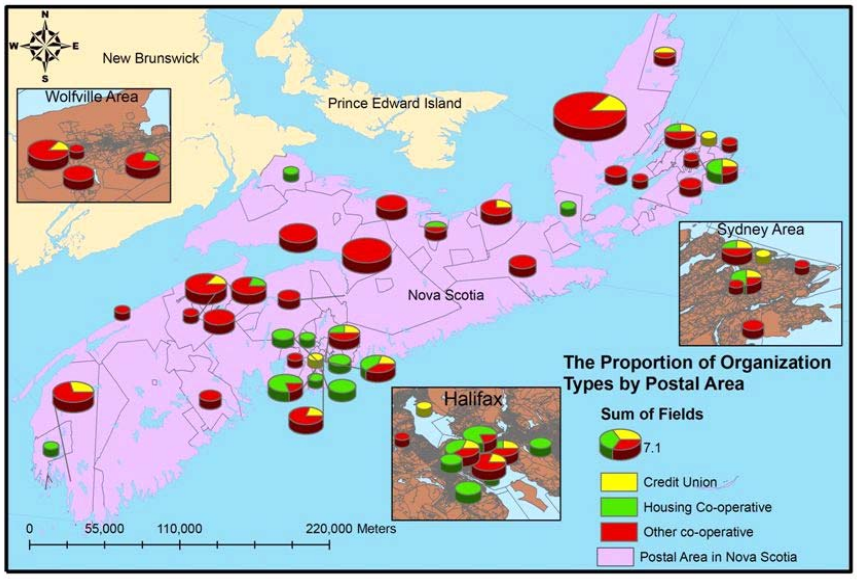

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 12

Proportion des organisations selon leur type
Î.-P.-É., 2007

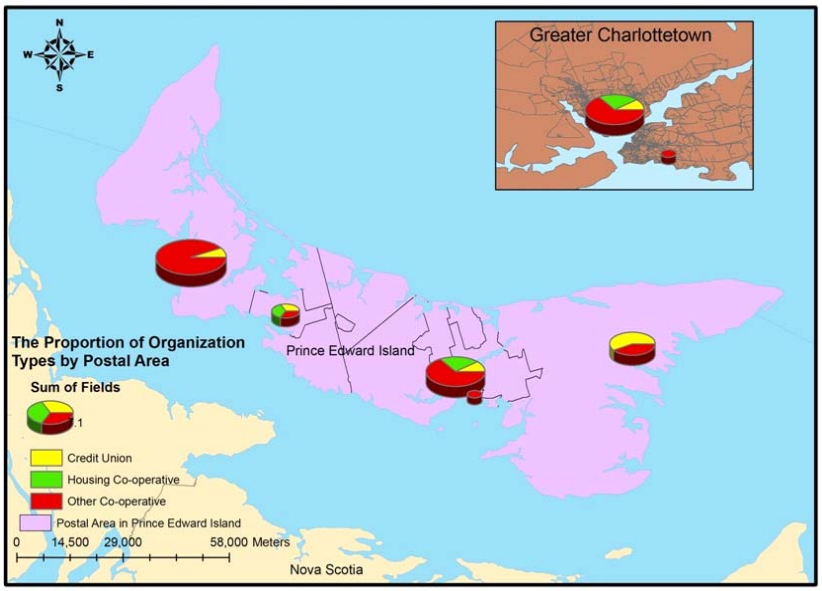

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 13

Densité de l'emploi – Nouveau-Brunswick, 2007

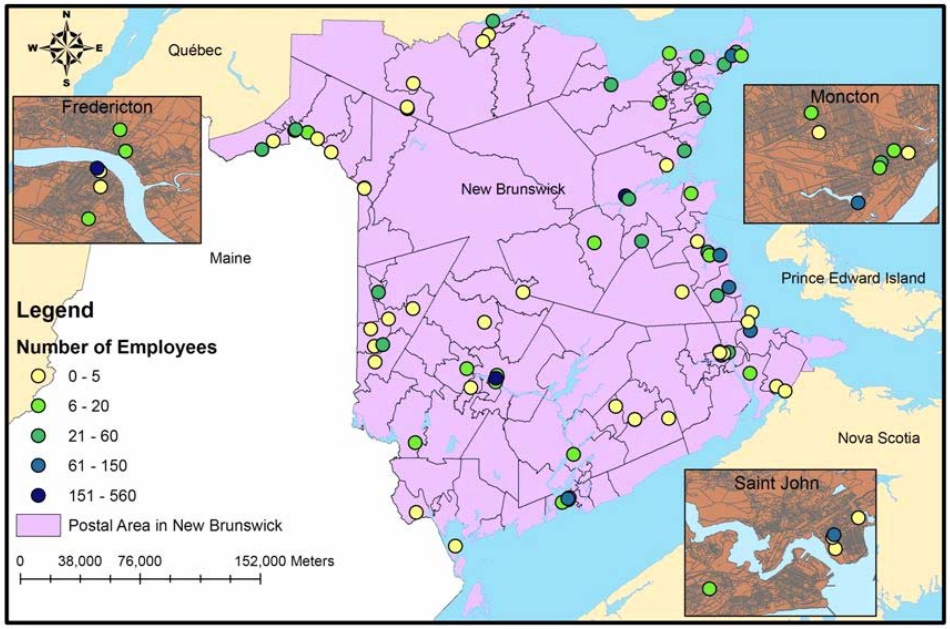

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 14

Densité de l'emploi – T.-N.-L., 2007

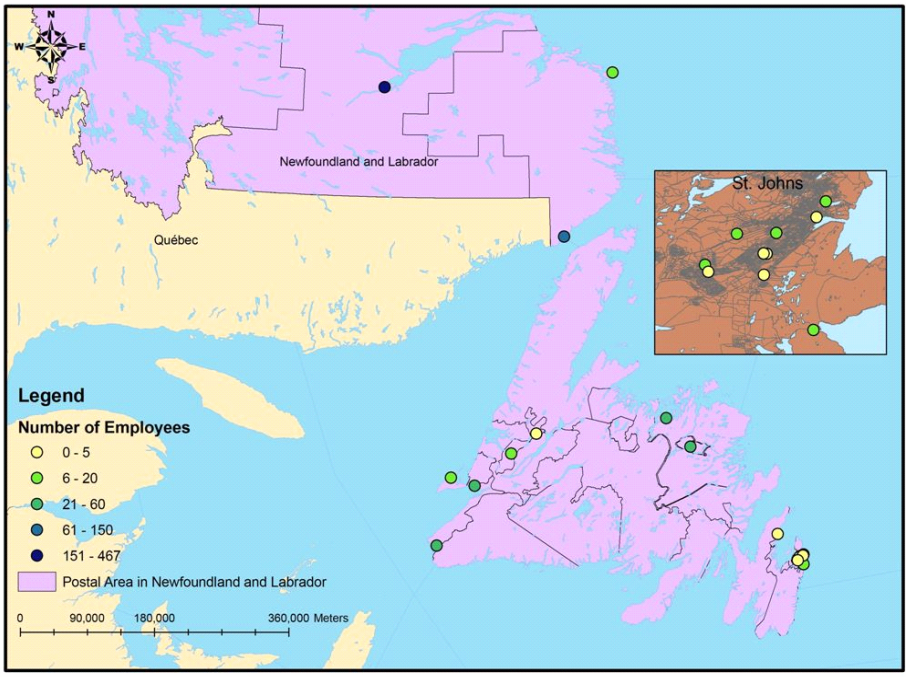

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 15

Densité de l'emploi – Nouvelle-Écosse, 2007

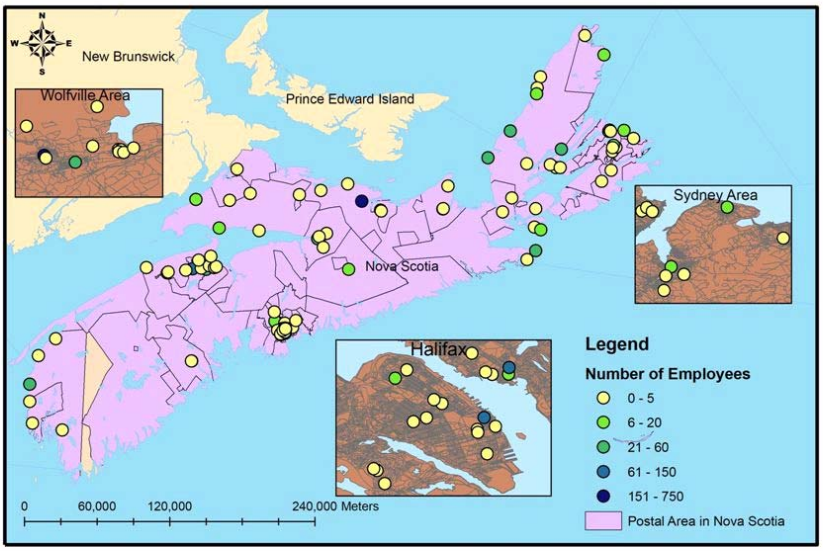

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 16

Densité de l'emploi – Î.-P.-É., 2007

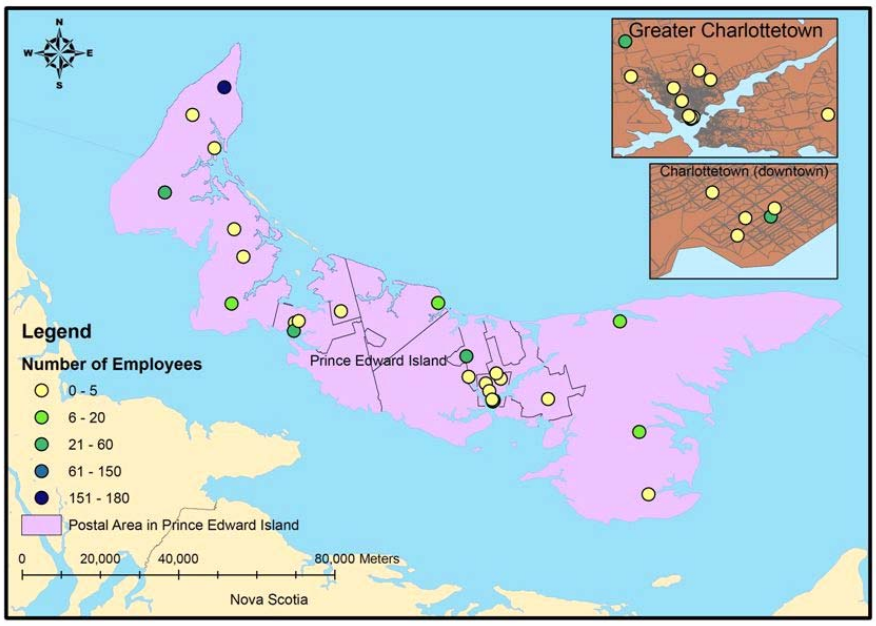

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 17

Revenus des organisations – Nouveau-Brunswick, 2007

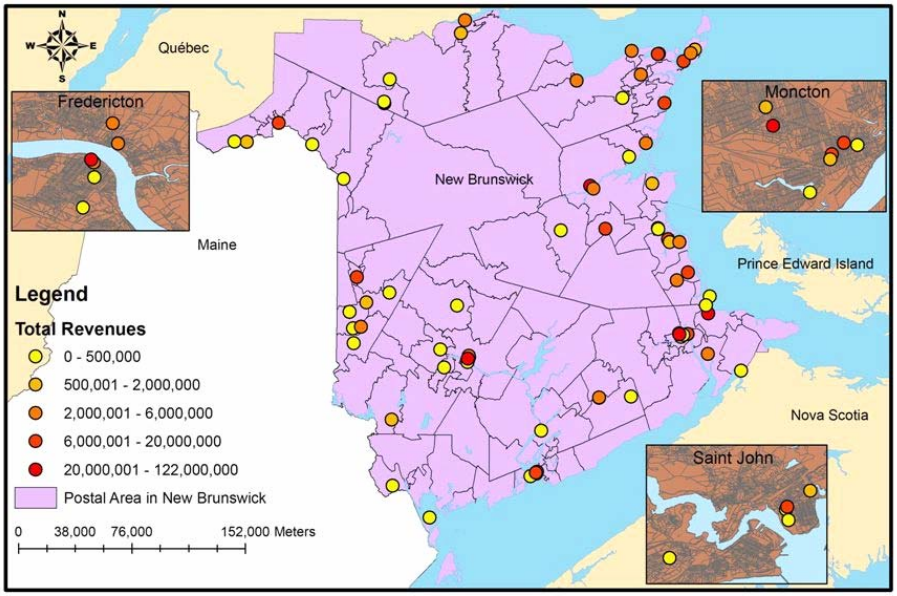

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 18

Revenus des organisations– T.-N.-L., 2007

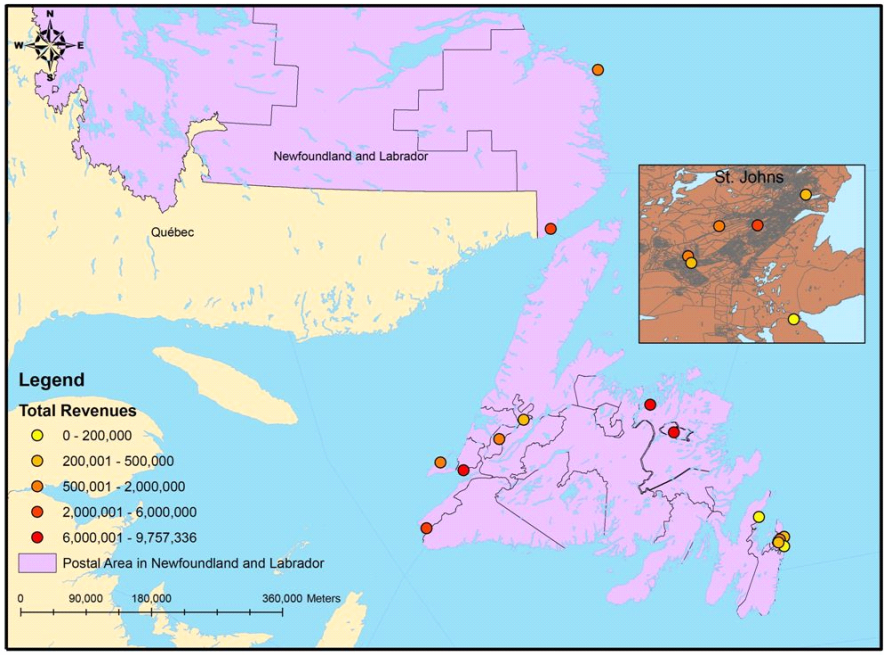

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 19

Revenus des organisations – Nouvelle-Écosse, 2007

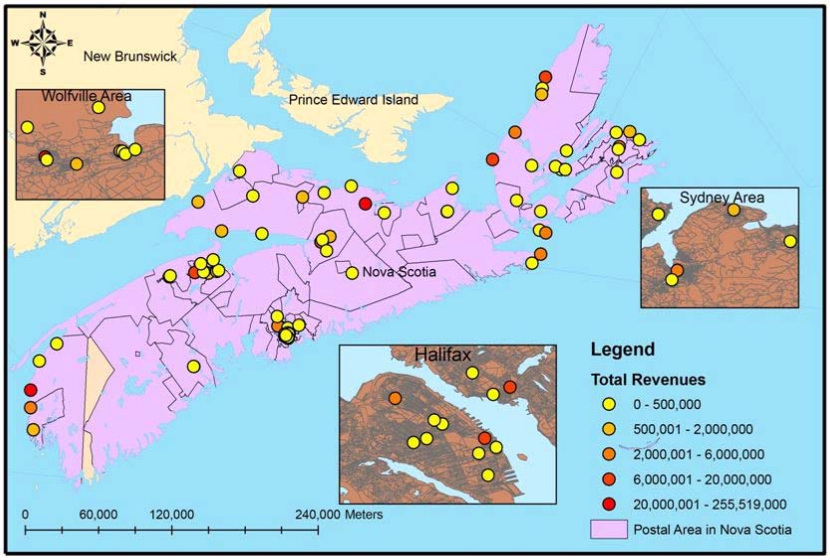

Social Economy and Sustainability Research Network — Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

CARTE 20

Revenus des organisations – Î.-P.-É., 2007

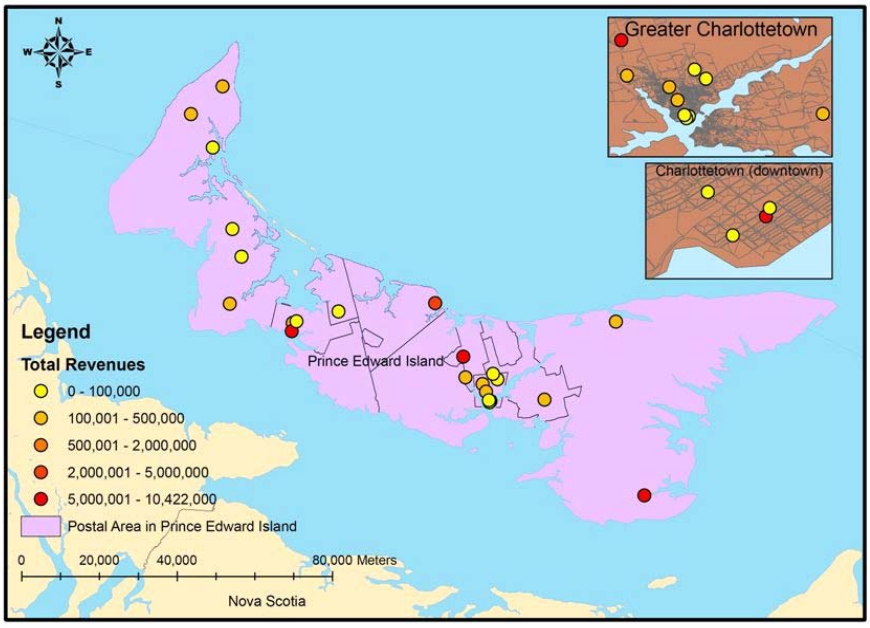

Social Economy and Sustainability Research Network

Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

Commentaires sur le document de travail

A. Veuillez nous faire savoir ce que vous avez trouvé utile dans ce document de travail.

Document de travail n^{o} _____

B. Quelles améliorations pourrait-on apporter cette série de documents de travail?

C. Y a-t-il des éléments de ce document de travail qu'il faudrait modifier?

D. Nom et coordonnées (optionnel)

Envoyer à :

Noreen Millar, coordonnatrice
Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité
A/S Maison de la recherche
Université Mount Saint Vincent
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3M 2J6
Canada
Tél. : 902-457-6748 Téléc. : 902-457-5547
seproject@msvu.ca

Objectifs de recherche du Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

- Faire avancer les principes et les applications de l'économie sociale dans les provinces de l'Atlantique
- Créer des liens entre les partenaires, favoriser les rapprochements, encourager le mentorat et renforcer les capacités
- Encourager l'emploi de l'expression « économie sociale » comme concept cadre dans la région
- Établir des liens entre les partenaires de l'Atlantique et ceux d'autres régions du Canada et du monde

Thèmes et questions de recherche du Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité

Conceptualisation et description de l'économie sociale du Canada atlantique

- En quoi consiste l'économie sociale? À quels besoins répond-elle?
- De quelle manière peut-on le mieux saisir le concept de ce secteur?
- En quoi se distingue ou innove l'économie sociale, le cas échéant? Dans quelle mesure et à quelle fin ses diverses facettes sont-elles interreliées?
- Quelles sont les caractéristiques des organisations de l'économie sociale?
- Dans quelle mesure les politiques gouvernementales doivent-elles tenir compte de l'économie sociale?

Inventaire et analyse des politiques

- De quelle manière les politiques gouvernementales traduisent-elles les divers sens attribués à l'« économie sociale »?
- Quels sont les besoins insatisfaits et les changements à apporter à la réglementation?
- Quels indicateurs pouvons-nous établir pour faciliter l'élaboration des politiques?

Mobilisation communautaire sur des questions d'intérêt commun (ressources naturelles, sécurité alimentaire, inclusion et autonomisation)

- Les organisations d'économie sociale contribuent-elles à l'inclusion sociale, à la démocratisation de l'économie et à l'autonomisation?
- Quels éléments pourraient permettre de surmonter les obstacles et de renforcer les capacités?
- Que renseigne la recherche sur la mobilisation en faveur de la sécurité alimentaire, sur l'autonomisation et l'inclusion, et sur la gestion communautaire des ressources naturelles et de l'énergie?

Mesure et financement de l'économie sociale

- De quelle manière la comptabilité sociale, la comptabilité coopérative, la vérification sociale et d'autres mesures peuvent-elles nous aider à mieux comprendre le travail et la contribution des organisations de l'économie sociale?
- D'où provient le financement dont les organisations d'économie sociale ont besoin?
- De quelle manière les organisations de l'économie sociale contribuent-elles au financement de l'économie sociale?

Communication et diffusion novatrices, traditionnelles et électroniques : modélisation et recherche

- Comment les acteurs de l'économie sociale peuvent-ils mieux communiquer entre eux?
- Comment les membres du Partenariat peuvent-ils contribuer à la conception et à la modélisation de systèmes et de méthodes de communication et de diffusion?

- Que peut-on gagner à considérer la technologie comme un élément favorisant l’égalité des chances, plutôt que comme un obstacle?

Directrice

Leslie Brown, Ph. D., professeure, Département de sociologie et d'anthropologie, Université Mount Saint Vincent

Co-directeurs

- Seth Asimakos, directeur, Saint John Community Loan Fund
- Penelope Rowe, chef de la direction, Community Services Council, Terre-Neuve-et-Labrador
- Luc Thériault, Ph. D., professeur, Département de sociologie, Université du Nouveau-Brunswick

Sous-centres du Partenariat atlantique sur l'économie sociale

- Sous-centre 1 : Cartographie et analyse des politiques
  Coordonnateur : Luc Thériault, Ph. D., département de sociologie, Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton (N.-B.)
- Sous-centre 2 : Mobilisation – Inclusion et autonomisation dans l'économie sociale
  Coordonnatrice : Irené Novaczek, Ph. D., Institute for Island Studies, Université de l'Île-du-Prince-Édouard, Charlottetown (Î.-P.-É.)
- Sous-centre 3 : Mobilisation – Sécurité alimentaire et développement économique communautaire
  Coordonnatrice : Patty Williams, Ph. D., Département de nutrition humaine appliquée, Université Mount Saint Vincent, Halifax (N.-É.)
- Sous-centre 4 : Mobilisation pour les ressources naturelles et moyens de subsistance
  Coordonnateur : Omer Chouinard, Ph. D., Département de sociologie, Université de Moncton (N.-B.)
- Sous-centre 5 : Financement et mesure de l'économie sociale
  Coordonnatrices : Sonja Novkovic, Ph. D., Département des sciences économiques, Université Saint Mary's, et Judy Haiven, Ph. D., Programme de maîtrise en gestion, Université Saint Mary's, Halifax (N.-É.)
- Sous-centre 6 : Pratiques et outils de communication
  Coordonnateurs : Penelope Rowe, chef de la direction, The Community Services Council of Newfoundland and Labrador, St. John's (T.-N.-L.) et Ivan Emke, Ph. D., Département d'études sociales et culturelles, Collège Sir Wilfred Grenfell, Université Memorial de Terre-Neuve, Corner Brook (T.-N.-L.)

Coordonnatrice

Noreen Millar, M.A.

http://www.msvu.ca/socialeconomyatlantic/